



HAL
open science

Démarche d'élaboration concertée d'un plan de gestion territorial: réflexion et propositions pour les sites arvernes de Gergovie, Corent et Gondole

Camille Lucas

► **To cite this version:**

Camille Lucas. Démarche d'élaboration concertée d'un plan de gestion territorial: réflexion et propositions pour les sites arvernes de Gergovie, Corent et Gondole. Sciences du Vivant [q-bio]. 2017. dumas-01851498

HAL Id: dumas-01851498

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01851498v1>

Submitted on 30 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire de fin d'études

Présenté pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur Agronome

Option : Territoire et Ressources, Politiques Publiques et Acteurs

Démarche d'élaboration concertée d'un plan de gestion territorial : réflexion et propositions pour les sites arvernes de Gergovie, Corent et Gondole



Par Camille Lucas

Organisme d'accueil : **Conseil départemental du Puy-de-Dôme**

Année de soutenance : 2017

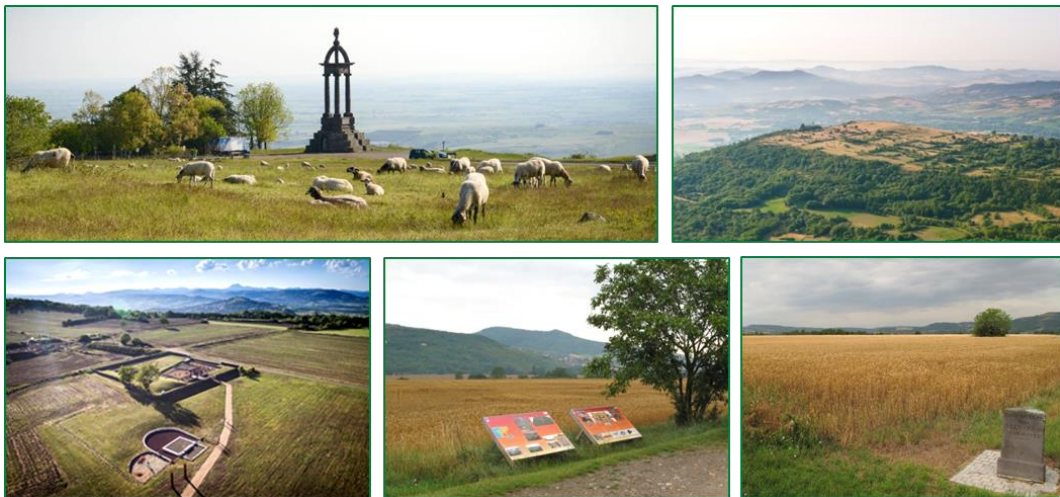
Mémoire de fin d'études

Présenté pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur Agronome

Option : Territoire et Ressources, Politiques Publiques et Acteurs

Démarche d'élaboration concertée d'un plan de gestion territorial : réflexion et propositions pour les sites arvernes de Gergovie, Corent et Gondole

Concerted establishment of a territorial management plan: ideas and proposals for the Arvernian cities of Gergovia, Corent and Gondole



Par Camille Lucas

Année de soutenance : 2017

Mémoire préparé sous la direction de :
Françoise Jarrige

Présenté le 22/09/2017 devant le jury :

Françoise Jarrige
Danielle Fournioux
Claudie Houssard
François Colin

Organisme d'accueil : **Conseil
départemental du Puy-de-Dôme**

Maître de stage : **Danielle Fournioux**

RESUME

Les sites arvernes de Gergovie, Corent et Gondole, situés à quelques dizaines de kilomètres de l'agglomération de Clermont-Ferrand, sont dotés d'un passé historique et d'un patrimoine archéologique indéniables. Ils constituent également des sites exceptionnels des points de vue géologique, paysager, naturel et agricole. Le plateau de Gergovie reste le site le plus connu, et fait office de figure de proue de l'ensemble des sites arvernes du département.

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, mandaté par le préfet de Région, organise la réflexion et la concertation autour du projet de mise en valeur du plateau de Gergovie et des sites arvernes. Une instance de gouvernance a été mise en place, rassemblant l'ensemble des acteurs intervenant sur le site de Gergovie. Elle a permis de définir de façon partagée un projet global pour l'ensemble des sites arvernes qui allie développement touristique, développement des connaissances et préservation.

Dans le cadre de ce projet de mise en valeur, un contrat de plan Etat-Région (CPER), permettant d'engager des financements pluriannuels sur une programmation d'actions, a été établi sur la période 2015 – 2020. Il est alors apparu indispensable d'élaborer un plan de gestion, document opérationnel qui définit les enjeux, les objectifs de gestion et les actions concrètes à mettre en place.

Le plan de gestion de Gergovie et des sites arvernes n'est pas « classique », au sens où il n'est pas concentré sur un seul espace mais où il regroupe cinq sites discontinus. Aussi, cette étude a permis de définir les modalités d'élaboration de ce plan de gestion « multi-sites », en prenant garde d'intégrer les spécificités de chaque site à une logique commune. Des propositions concrètes de rédaction ont également été formulées.

Mots-clés : plan de gestion « multi-sites », stratégie d'élaboration, plan d'actions, projet territorial partagé, gouvernance, acteurs territoriaux, Conseil départemental du Puy-de-Dôme, plateau de Gergovie, sites arvernes

ABSTRACT

Concerted establishment of a territorial management plan: ideas and proposals for the Arvernian cities of Gergovia, Corent and Gondole

The Arvernian sites of Gergovia, Corent and Gondole, are located about 10 kilometers (6 miles) south of the urban area of Clermont-Ferrand. Their history and archaeological heritage are undeniable. They are also exceptional sites thanks to their geology, landscapes, environment, and agricultural qualities. The plateau of Gergovia remains the most famous and is the leading figure of all the Arvernian sites in the department.

The Departmental Council of the Puy-de-Dôme, mandated by the Regional prefect, organizes ideas process and the concertation for the enhancement project of Gergovia and others Arvernian sites. A Committee responsible of the governance has been created. It brings together all the territorial actors working on the plateau of Gergovia. This Committee has defined a single shared vision of a global project for Gergovia and the others Arvernian sites which combines tourism development, knowledge development and preservation of the environment.

As part of this project, a State-Regional Plan Contract (CPER) has been established. It engages a long-term financing on a programme of action for the period 2015-2020. It appeared essential to establish a fully operational management plan. This document aims to identify the issues, objectives and effective management measures.

The management plan for Gergovia, Corent and Gondole, is not "typical". It is not limited to a single territory, but includes five geographically discontinuous sites. The present study aims to define a strategy for the development of this "multi sites" management plan, integrating the specific characteristics of each site to a common logic. Concrete drafting proposals have been provided.

Key words: "multi sites" management plan, drafting strategy, action plan, shared territorial project, governance, territorial actors, Departmental Council of the Puy-de-Dôme, plateau of Gergovia, Arvernian cities

AVANT-PROPOS

Ce mémoire s'appuie sur le stage de fin d'études réalisé dans le cadre de la 3^{ème} année d'école d'ingénieur agronome de Montpellier SupAgro, option TeRPPA (Territoire et Ressources, Politiques Publiques et Acteurs). Il a été effectué d'avril à septembre au Conseil départemental du Puy-de-Dôme, situé à Clermont-Ferrand, au sein de la Direction des Grands Sites Patrimoniaux intégrée à la Direction Générale de l'Aménagement et du Développement. Il a été encadré par Danielle Fournioux, responsable du plan de gestion Chaîne des puys - faille de Limagne (inscription UNESCO) au Conseil départemental du Puy-de-Dôme, avec l'appui de Marc Récoché, rattaché à la mission Archéologie. Il a également été placé sous la tutelle pédagogique de Françoise Jarrige, enseignante chercheure à Montpellier SupAgro.

REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord Danielle Fournioux pour son encadrement et son aide tout au long de mon stage, sa grande disponibilité et ses avis toujours constructifs pour l'avancée de ma mission. La confiance qui m'a été accordée et le soutien que j'ai reçu m'ont permis d'acquérir de réelles compétences, et ont fait de ce stage une expérience professionnelle déterminante dans mon parcours.

Je souhaite également remercier chaleureusement Marc Récoché et Valérie Safi, qui ont été des véritables soutiens dans la construction de ce plan de gestion grâce au partage de leurs expériences. Je voudrais également remercier Philippe Morge, Fabienne Gateau et Laurence Fortune pour leur intérêt pour mon travail, leur implication en séances de relecture et leur accompagnement tout au long de mon stage. Enfin, j'adresse des remerciements à Antonin Gillet pour sa collaboration et sa disponibilité pendant son service civique, ainsi qu'à Marjorie Bonneau et Cécile Meyer au cours de leurs stages.

Je remercie aussi très chaleureusement Marion Dacko, qui a été une aide précieuse tout au long de mon stage. Ses relectures et son appui m'ont permis de me familiariser avec l'archéologie et de porter un nouveau regard à cette science. Je souhaite également remercier Pierre Boivin, pour sa relecture attentive de la partie géologique.

J'aimerais remercier tous les partenaires du projet que j'ai rencontré au cours du COPIL ou du Comité Exécutif, et plus particulièrement tous ceux qui m'ont reçue en entretien : Daniel Leguet, Denis Tournalias, Frédéric Decaluwe, Jérôme Prouhèze, Sophie-Caroline Fargues, Arnaud Pocris, Frédéric Letterlé, Romain Legrand, Sébastien Rastoix et Jean-Luc Voûte. Grâce à leur disponibilité et au partage de leur expérience, chaque rencontre a été très intéressante et a réellement permis d'enrichir mon travail.

Enfin, je souhaite remercier Françoise Jarrige, tutrice pédagogique de Montpellier SupAgro, pour son soutien et son aide précieuse au cours de mon stage.

J'aimerais également remercier toute l'équipe pédagogique de l'option TeRPPA à Montpellier. Les cours de cette formation étaient intéressants et formateurs, et m'ont permis d'élargir mes connaissances et le champ de mes compétences en matière de territoire. Ils ont fait naître en moi de nouveaux intérêts pour des thématiques que je n'avais pas forcément envisagées, et guideront la suite de mon projet professionnel.

Enfin, pour terminer, j'aimerais remercier tous les étudiants de la formation TeRPPA. Merci Eve, Candice, Anaïs, Marion, Elizabeth, Alizée, Pierre, Julie et Laurie pour votre bonne humeur et votre implication. Travailler et partager du temps avec vous a été un réel plaisir, et a vraiment contribué à rendre ma dernière année d'études mémorable.

SIGLES ET ACRONYMES

AFOM : Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces (en anglais : SWOT)

ARAFA : Association pour la Recherche sur l'Âge du Fer en Auvergne

CD63 : Conseil départemental du Puy-de-Dôme

CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels

COMEX : Comité Exécutif

COFIL : Comité de Pilotage

CPER : Contrat de Plan Etat - Région

DGAD : Direction Générale Aménagement et Développement du CD63

DGSP : Direction des Grands Sites Patrimoniaux du CD63

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ENS : Espace Naturel Sensible

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

INRAP : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives

LIDAR : Light Detection and Ranging

MSH : Maison des Sciences de l'Homme

PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SMART : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporellement défini

SRA : Service Régional de l'Archéologie

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

LEXIQUE HISTORIQUE

Âge du Fer : période historique de l'occupation gauloise conventionnellement subdivisée en deux sous-périodes : le premier Âge du Fer, de – 800 av. J-C à – 450 av. J-C, et le second Âge du Fer de – 450 av. J-C à – 52 av. J-C, date de la défaite de Vercingétorix face à Jules César à Alésia et de la fin de la conquête de la Gaule par les romains.

Arverne : peuple gaulois vivant dans le Massif Central du VII^{ème} au I^{er} siècle av. J-C. Le peuple Arverne était l'un des plus puissants de Gaule, et son représentant le plus célèbre, Vercingétorix, est connu pour ses exploits militaires en tant que chef de la rébellion gauloise lors de la Conquête des Gaules par Jules César.

Guerre des Gaules : cette guerre de conquête des terres composant aujourd'hui la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse et la France a été menée par Jules César de 58 à 51 av. J-C. Il a relaté les événements dans ses *Commentarii (Commentaires sur la Guerre des Gaules)*. Vercingétorix, en 52 av. J-C, jeune chef des Arvernes, prit la tête de la rébellion contre l'avancée des troupes romaines en Gaule. Pour en finir avec la rébellion, Jules César se dirigea vers Gergovie au printemps 52 av. J-C. Jules César mit en place un siège, en installant un Grand Camp pour les légionnaires sur un point haut du relief et un Petit Camp sur une colline face au plateau. L'assaut de Gergovie fut un échec pour le chef de guerre romain, et le chef Arverne obligea Jules César et ses légions à battre en retraite. **La bataille de Gergovie** fut l'unique défaite de Jules César en Gaule. Cette victoire gauloise ne fut pourtant qu'un coup d'éclat et Vercingétorix capitula quelques mois plus tard face aux troupes romaines à Alésia.

Néolithique : Le Néolithique est une période de la Préhistoire s'étendant entre 6000 et 2100 av. J-C qui se caractérise par l'émergence de l'agriculture et de l'élevage, en lien avec le développement de la sédentarisation. C'est une période marquée par l'utilisation d'outils en pierre polie ou de la poterie.

Oppidum (pluriel *oppida*) : forteresse gauloise, souvent protégée par des remparts et située en hauteur.

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation des sites arvernes au sud de Clermont-Ferrand. Source : Google Maps, Données cartographiques ©2017 Google.....	17
Figure 2 : Aménagement paysager du sanctuaire de Corent. Crédits photo : B. Gouveia, J. Way, août 2015. 18	
Figure 3 : Moutons pâturent sur le plateau de Gergovie, au loin la Chaîne des Puys. Crédits photo : M. Récoché	19
Figure 4 : Diagramme présentant les trois piliers nécessaires à l'élaboration d'un plan de gestion.....	25
Figure 5 : Schéma présentant les avantages et les inconvénients d'un plan de gestion « multi-sites »	27
Figure 6 : Diagramme de la structuration d'un plan de gestion	30
Figure 7 : Structuration du plan de gestion « multi-sites » sites arvernes.....	32
Figure 8 : Définition des enjeux du plan de gestion Gergovie et sites arvernes.....	40
Figure 9 : Organisation du plan d'actions du plan de gestion Gergovie et sites arvernes à travers l'exemple du second enjeu	43

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Historique du projet de mise en valeur du site archéologique de Corent	21
Tableau 2 : Les acteurs du territoire rencontrés.....	35
Tableau 3 : Tableau de bord d'évaluation annuelle des actions du plan de gestion Gergovie et sites arvernes	45
Tableau 4 : Début du tableau d'évaluation annuel du plan de gestion de Gergovie et des sites arvernes pour l'année 2017	46
Tableau 5 : Matrice AFOM du plan de gestion Gergovie et sites arvernes.....	50

SOMMAIRE

Introduction	14
I. Contexte du stage	15
I.1. Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.....	15
I.1.1. L'institution départementale	15
I.1.2. La Direction des Grands Sites Patrimoniaux et le Service Patrimoine Archéologique	15
I.1.3. La politique archéologique du Département du Puy-de-Dôme	16
I.2. Présentation du territoire : focus sur les sites arvernes	17
I.3. Historique des projets sur les 3 sites majeurs : Gergovie, Corent, Gondole.....	19
I.4. Le mode de gouvernance des projets autour des sites archéologiques	23
II. Mission de stage et problématique.....	24
II.1. Définition de la mission de stage.....	24
II.2. Problématique et questionnements	24
III. Etude préliminaire à la mise en place du plan de gestion	25
III.1. Qu'est-ce un plan de gestion ? A quoi doit-il répondre ?.....	25
III.2. Pourquoi élaborer un plan de gestion sur les sites arvernes ?.....	26
III.3. Comment intégrer 5 sites ayant chacun leurs caractéristiques propres au sein du même plan de gestion et quels sont les avantages ou les limites ?.....	27
III.4. Comment faire du plan de gestion « multi-sites » un projet partagé ?	28
IV. Méthodologie, démarche et résultats	30
IV.1. Elaboration d'un plan général pour le plan de gestion Gergovie et sites arvernes.....	30
IV.2. Le diagnostic : 1 ^{ère} partie du plan de gestion	32
IV.2.1. Elaboration d'un plan et d'une première version du diagnostic	32
IV.2.2. Réalisation d'entretiens	34
IV.2.3. Relecture et modifications du diagnostic	36
IV.3. La définition des enjeux et des objectifs.....	39
IV.3.1. Synthèse des diagnostics et des entretiens	39
IV.3.2. Définition des enjeux et des objectifs à long terme	40
IV.3.3. Définition des objectifs opérationnels et du plan d'actions	41

IV.4. L'élaboration des fiches-action	43
IV.5. Organisation de l'évaluation	44
V. Discussion et analyse critique	47
V.1. Rendu à la fin du stage	48
V.2. Perspectives pour la poursuite du travail.....	49
V.3. Bilan du travail effectué et réflexion quant à la démarche d'élaboration du plan de gestion en regard du contexte.....	50
Conclusion	52
Bibliographie	53
Annexes.....	54

Introduction

Dans le cadre de sa politique archéologique, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme gère plusieurs sites archéologiques, dont le Musée de la Céramique à Lezoux, le temple de Mercure au sommet du puy de Dôme, ou encore le plateau de Gergovie et les sites arvernes de Corent et de Gondole. Le plateau de Gergovie a depuis longtemps attiré de nombreux acteurs en raison de son histoire. La célèbre bataille de Gergovie, unique défaite de César lors de la guerre des Gaules, a laissé ses traces sur le plateau et ses abords. Bien qu'érigé en tant que symbole national lors de la Seconde Guerre Mondiale, le site n'a jamais fait l'objet d'un projet global d'aménagement, et est resté un espace agricole et naturel, belvédère unique sur les paysages auvergnats. Depuis quelques années, les principaux acteurs du territoire qui gravitent autour de ce site sont réunis en une instance de gouvernance, pilotée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Aujourd'hui, avant de mettre en œuvre des actions de mise en valeur ou de préservation du site, il convient d'élaborer un plan de gestion. Ce document de planification intègre une vision à long terme du site et permet de planifier l'aménagement en conséquence. Cependant, d'autres sites archéologiques occupés à la période de la bataille de Gergovie sont connus sur le territoire, à une dizaine de kilomètres au sud-est du plateau. C'est le cas des *oppida* de Corent et de Gondole. Une hypothèse d'interdépendance de ces sites à l'époque gauloise a été émise, et leur proximité géographique, associée à des enjeux comparables, ont orienté la réflexion vers l'élaboration d'un plan de gestion « multi-sites ».

Ma mission au sein de la collectivité a ainsi été de définir les modalités de mise en place de ce plan de gestion « multi-sites ». Il s'agissait de prévoir l'articulation entre tous les sites malgré leurs spécificités au sein d'un document unique, et de proposer une première version complète du plan de gestion.

Dans un premier temps, le contexte du stage, la mission et la problématique sont approfondies. Dans un second temps, des réflexions quant à la démarche d'élaboration d'un plan de gestion sont apportées, permettant de comprendre le rôle d'un tel document. Elles permettent également de définir une méthodologie appliquée au plan de gestion du plateau de Gergovie et des sites arvernes. Enfin, les résultats du stage sont présentés, permettant d'amorcer une discussion et un retour critique sur le travail effectué lors de ces six mois de stage de fin d'études.

I. Contexte du stage

I.1. Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme

I.1.1. L'institution départementale

« Le conseil du département » est créé pour la première fois en 1789. Par la loi du 10 août 1871, il devient une collectivité territoriale. Ses compétences évoluent grandement en 1982, grâce aux lois de décentralisation. Disposant de moyens financiers propres, des compétences plus larges et obligatoires lui sont confiées : action sociale, routes départementales, collèges. De 2005 à 2008, l'acte II de la décentralisation renforce ses compétences, notamment son action au niveau social. C'est en 2013 que le Conseil général devient Conseil départemental par l'acte III de la décentralisation. Une série de réformes s'applique alors aux collectivités territoriales et clarifie les compétences du Département.

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, en plus des compétences obligatoires, présente des compétences optionnelles, à savoir le tourisme, l'agriculture, l'environnement, l'aménagement du territoire ou encore la culture (1)¹. Il est structuré en deux axes, politique et technique : le Cabinet du Président et la Direction Générale des Services.

Concernant le volet politique, 62 conseillers départementaux sont élus au suffrage universel pour 6 ans. Le Président compose avec 12 vice-présidents le Bureau départemental. 5 commissions étudient les dossiers relevant de leurs compétences : Solidarités Sociales ; Education, Jeunesse, Culture et Sports ; Finances et Infrastructures ; Solidarités Territoriales et Développement Local ; Environnement, Habitat et Grand Projets.

La Direction Générale des Services est quant à elle structurée en quatre Directions :

- La Direction Générale Aménagement et Développement (DGAD), qui s'occupe de diverses problématiques liées à l'éducation, à l'environnement, au tourisme et à la culture ;
- La Direction Générale des Routes, Mobilité et Patrimoine qui gère la mobilité, les routes départementales et les bâtiments du Département ;
- La Direction Générale Solidarité et Action Sociale qui est compétente en matière de lutte contre les exclusions, de solidarité infantile et dans le domaine de l'habitat et de l'énergie ;
- La Direction Générale Ressources et des Affaires Financières, qui regroupe les secteurs relatifs aux systèmes d'information, aux achats, aux recrutements et à la gestion de la rémunération.

I.1.2. La Direction des Grands Sites Patrimoniaux et le Service Patrimoine Archéologique

La Direction des Grands Sites Patrimoniaux (DGSP) est intégrée à la DGAD. Elle comporte un service affecté au suivi technique du puy de Dôme, labellisé Grand Site de France, à sa valorisation touristique et à l'accueil du public. Elle intègre également un service pour l'animation et la coordination des plans de gestion sur la Chaîne des Puys, notamment en lien avec la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce service est piloté par Danielle Fournioux, qui a encadré ce stage. Enfin, un autre service de la DGSP est le service

¹ Référence bibliographique, voir *Bibliographie* page 42

Patrimoine Archéologique. Ce service gère le Musée Départemental de la Céramique à Lezoux ainsi que les sites archéologiques, dont le plateau de Gergovie et les sites arvernes. C'est au sein de la cellule sites archéologiques que mon travail s'intègre.

I.1.3. La politique archéologique du Département du Puy-de-Dôme

Dès 2009, un projet de schéma départemental de l'archéologie avait été présenté en commission. L'ambition était de fixer des orientations pour les 10 ans à venir, à savoir la mise en avant des atouts du département en matière de patrimoine archéologique, et notamment les sites de la période gauloise et gallo-romaine : les 3 *oppida* de Corent, Gergovie et Gondole, le temple de Mercure au sommet du puy de Dôme et Lezoux, avec le Musée Départemental de la Céramique. Ce schéma départemental n'a finalement pas été validé par l'Assemblée, mais il a servi de base aux actions du CD63 sur les sites archéologiques mentionnés.

La politique archéologique du département du Puy-de-Dôme se base donc sur trois grands axes :

- Préserver et protéger le patrimoine archéologique : sites, mobilier...
- Favoriser la recherche scientifique et transmettre les connaissances
- Mettre en valeur le patrimoine archéologique

Au-delà de ces trois axes, la concertation entre tous les acteurs du territoire et la recherche de cohérence entre leurs interventions sont les principaux enjeux de la politique archéologique. En effet, les trois axes de cette politique ne peuvent pas être pris indépendamment les uns des autres ; les enjeux de préservation, de connaissance, de valorisation et de mise en tourisme sont étroitement liés. Il paraît par exemple impossible de valoriser un site et de réaliser une exposition si les connaissances ne sont pas suffisantes. Aussi, la concertation entre tous les acteurs est primordiale.

De plus, l'enjeu touristique est bien intégré à cette politique. Fort de cet atout patrimonial, le Département du Puy-de-Dôme a identifié l'archéologie en tant qu'axe d'attractivité du territoire. La mise en valeur des sites archéologiques des époques gauloises et gallo-romaines entre donc dans l'objectif annoncé d'augmenter l'offre culturelle et touristique du territoire. Cette dernière se basera sur l'accessibilité des sites, des collections et des savoirs.

Des actions répondant aux objectifs de la politique archéologique ont d'ores et déjà été menées. Des acquisitions de terrain par le CD63 ont par exemple permis de protéger le patrimoine archéologique, et également de favoriser la recherche en allouant des subventions de fouilles à des archéologues sur ces terrains acquis. Certains aménagements ont été réalisés pour rendre visibles les vestiges sur le site de Corent. Des visites virtuelles ont également été créées, permettant de vulgariser les connaissances scientifiques et de mettre en valeur les sites de Corent et de Gondole. Cependant, des questions se posent encore sur les objectifs à long terme ; par exemple, concernant les acquisitions foncières, s'agit-il dans le cadre de la politique archéologique de constituer des réserves archéologiques ou s'agit-il d'acheter pour aménager et ouvrir au public ?

La construction de la politique archéologique de valorisation des sites est donc encore en cours. Gergovie est le site moteur et la volonté est affichée d'en faire le point d'entrée touristique de visite des sites arvernes. Il devrait contribuer à renforcer l'attractivité du territoire auvergnat. Il est à traiter dans une logique de réseau et de complémentarité avec les sites arvernes, ce qui permettra de créer une vraie offre culturelle et touristique.

La politique archéologique du Département du Puy-de-Dôme a pour but de renforcer la position de l'Auvergne en tant que destination touristique majeure. Elle est axée autour de la protection des sites, de l'accroissement et de la diffusion des connaissances scientifiques et de la mise en valeur des vestiges archéologiques. La concertation entre tous les acteurs du territoire apparaît primordiale. Cette politique départementale identifie les sites arvernes de Gergovie, Corent et Gondole comme prioritaires. Le projet de mise en valeur de ces sites, que le plan de gestion va guider, devra se conformer aux objectifs affichés de cette politique départementale.

I.2. Présentation du territoire : focus sur les sites arvernes

La présentation du territoire et de l'historique des projets sur les sites (partie ci-dessous) fait partie intégrante du travail réalisé au sein du CD63. La connaissance du territoire, des acteurs et de leurs rôles a constitué une première étape indispensable à la bonne réalisation de ma mission, et a servi à alimenter le plan de gestion en lui-même.

Cinq sites archéologiques ont fait l'objet de l'étude : le plateau de Gergovie, le Petit et le Grand Camps de César, associés à Gergovie en relation avec la bataille, le plateau de Corent et le site de Gondole. Ils sont tous situés en zone périurbaine, à une dizaine de kilomètres au sud de l'agglomération de Clermont-Ferrand.



Figure 1 : Localisation des sites arvernes au sud de Clermont-Ferrand. Source : Google Maps, Données cartographiques ©2017 Google

Gergovie et Corent sont des plateaux, qui surplombent de 300 mètres la plaine de la Limagne et le Val d'Allier. Ils sont donc visibles de loin et offrent des points de vue uniques sur la Chaîne des Puys, la faille de la Limagne ou encore l'agglomération clermontoise. C'est d'ailleurs la principale raison de visite du plateau de Gergovie d'après une enquête de fréquentation réalisée en 2016 par trois stagiaires du CD63 (2). Le Petit Camp de César est situé sur une butte mais Gondole et le Grand Camp sont en plaine.

Outre les paysages, les sites arvernes attirent également en raison de leur histoire. En premier lieu, l'histoire géologique est très étudiée par la communauté scientifique. Les plateaux sont des reliefs inversés, issus de phénomènes volcaniques divers.

L'histoire de l'occupation humaine des sites est également au cœur de nombreuses recherches. Gergovie et Corent ont été occupés à partir du Néolithique. De nombreux objets en témoignent : outils, armes polies, ossements... Mais c'est la période de l'Âge du Fer, correspondant à l'occupation gauloise, qui passionne de nombreux archéologues ; les sites, notamment Corent, sont particulièrement bien conservés. De nombreuses fouilles archéologiques ont eu lieu sur les sites, et y ont encore lieu. Elles permettent de mieux comprendre l'organisation des cités gauloises. Les vestiges sont parfois mis en valeur, comme c'est le cas sur Corent. Le sanctuaire a par exemple fait l'objet d'une évocation paysagère, permettant aux visiteurs d'imaginer son emplacement et sa taille à l'époque gauloise.



Figure 2 : Aménagement paysager du sanctuaire de Corent. Crédits photo : B. Gouveia, J. Way, août 2015

Sur le plateau de Gergovie et les camps de César, c'est la bataille qui passionne. On ne connaît de celle-ci que les écrits de César sur la Guerre des Gaules (3). De plus, l'histoire récente du plateau de Gergovie est particulièrement riche, entre l'intérêt de l'empereur Napoléon III pour le plateau et les Camps de César au XIX^{ème} siècle, l'installation sur le plateau d'étudiants réfugiés de l'Université de Strasbourg pendant la Seconde Guerre Mondiale, fouilleurs et résistants, et l'utilisation simultanée du plateau de Gergovie en tant que symbole d'unité nationale pour le régime de Vichy.

Ces sites sont également des espaces naturels remarquables, avec une mosaïque d'habitats très favorables à la biodiversité. Les pelouses sèches des versants du plateau de Gergovie sont particulièrement riches, sont protégées en tant que zone Natura 2000 et font l'objet d'inventaires en tant que ZNIEFF. D'autres périmètres de protection coexistent sur les sites. Le plateau de Gergovie, les camps de César et Gondole sont inscrits au titre des monuments historiques. Le plateau de Gergovie est également inscrit au titre du code de l'environnement (loi 1930). Un projet de classement, porté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, est en cours, avec un périmètre très élargi englobant les versants du plateau, les Camps de César et le plateau de Corent. La maîtrise foncière est très différente selon les sites : le plateau de Gergovie appartient

à l'Etat, alors que les autres sites sont majoritairement privés. Le CD63 est propriétaire de quelques parcelles sur Corent et Gondole.

Les sites sont également des espaces agricoles. Le plateau de Gergovie est pâturé par un troupeau de 400 moutons, et ses prairies de fauche sont exploitées par deux agriculteurs. Le plateau de Corent, Gondole et le Grand Camp de César sont principalement exploités pour les grandes cultures, en particulier le blé, le colza et la luzerne. Etant en plaine, Gondole et le Grand Camp de César sont très menacés par l'urbanisation. Des lotissements ont déjà détruit en partie le camp de César, tandis qu'un projet de contournement routier est envisagé sur l'*oppidum* de Gondole.



Figure 3 : Moutons pâturant sur le plateau de Gergovie, au loin la Chaîne des Puys. Crédits photo : M. Récoché

A cette multiplicité d'usages s'ajoutent la pratique d'activités de loisirs sur les sites et le tourisme. Cela concerne plus particulièrement Corent et Gergovie. Ce sont des sites appréciés par les pratiquants de sport de pleine nature : parapente, cerf-volant, trail, randonnée. Les visites guidées et les manifestations attirent également beaucoup de visiteurs sur les sites. Ils sont très appréciés pour leur liberté d'usage et d'accès et la fréquentation est majoritairement locale. Cependant, les visiteurs, notamment à Gergovie, sont souvent déçus de n'avoir pu appréhender le site, son histoire et ses paysages. Un projet de valorisation touristique apparaît alors nécessaire.

Les sites arvernes ont des caractéristiques communes comme leur position géographique, dans l'aire périurbaine de l'agglomération de Clermont-Ferrand. Leur patrimoine archéologique est remarquable et permet aux scientifiques d'en apprendre plus sur l'organisation de la civilisation gauloise et gallo-romaine au moment de la Guerre des Gaules. Cependant, ils ont chacun leurs spécificités. La maîtrise foncière est différente, et ils ne sont pas protégés de la même façon. Certains sites sont plus connus et valorisés que d'autres ; Corent a ainsi fait l'objet d'un aménagement paysager et est ouvert aux publics, alors que les camps de César ou Gondole sont pratiquement invisibles et sont menacés de destruction.

I.3. Historique des projets sur les 3 sites majeurs : Gergovie, Corent, Gondole

Afin de comprendre l'intégralité des études et des aménagements déjà réalisés sur Gergovie, Corent et Gondole, la première action menée au cours de mon stage a été la construction d'une chronique de dispositif (4) pour chacun des sites. Ce travail a servi de base de discussion avec l'équipe de la Cellule Archéologique, et a été repris dans le plan de gestion en tant que bilan du projet de mise en valeur des sites. La chronique de dispositif m'a également permis d'identifier tous les acteurs intervenant sur les sites, ce qui s'est révélé nécessaire pour mettre en place le plan de gestion.

La chronique de dispositif territorial est un outil qui permet de réaliser un compte-rendu de l'avancée d'un dispositif (dans notre cas, le projet de mise en valeur du plateau de Gergovie) en recensant les actions

entreprises et les acteurs impliqués. Un projet territorial est le fruit d'une succession d'étapes, formées par des états d'équilibre et des processus de transformations de ces états.

Quatre éléments sont à prendre en compte pour élaborer une chronique de dispositif :

- les acteurs (individuels et collectifs). Il est important d'identifier le rôle qu'ils jouent dans le projet. Un sujet assume le rôle actif. Autour de lui, certains acteurs sont « adjuvants » et facilitent sa tâche, tandis que d'autres sont « opposants » et l'empêchent de jouer son rôle. Il est important de considérer l'ensemble des actions ayant un rôle sur le projet, et non pas seulement ceux qui y sont impliqués. Il arrive que des acteurs extérieurs au projet aient une influence sur lui ;
- les événements ou faits qui jouent sur le projet. Ce sont les évolutions du contexte. Elles peuvent être positives ou négatives, peuvent inciter au prolongement du projet ou à sa réorientation, peuvent le stabiliser ou au contraire le fragiliser. Elles sont à la base de la dynamique du projet, de l'implication ou non des acteurs, et des actions qu'ils mettent en place ;
- les actions que le projet « fait faire ». Ce sont les mesures mises en place pour faire avancer le projet. Elles doivent être datées et permettre de retracer l'émergence du projet, sa mise en œuvre et son fonctionnement ;
- les controverses, c'est-à-dire ce qui fait problème. Ce peut être des interrogations, des incertitudes, des contestations ou encore des débats sur ce qui a été décidé et fait dans le cadre du projet ou sur ce qu'il a engendré sur le territoire. Les controverses peuvent également s'appliquer aux acteurs eux-mêmes, à leur rôle, leur implication ou aux relations qu'ils entretiennent entre eux. Les controverses mobilisent fortement les acteurs impliqués dans le projet, et peuvent être à l'origine de changements dans le projet.

La chronique de dispositif est un tableau qui permet d'identifier des « moments-clés » au cours desquels les acteurs, leurs actions, les événements ou les débats ont eu un « effet structurant » pour le devenir du projet. Elle permet de montrer l'articulation entre un « avant » et un « après » au sein d'un projet et d'identifier les éléments de rupture ou au contraire les éléments de stabilisation, ainsi que les ressources employées pour maintenir ou réorienter le projet.

La chronique de dispositif élaborée pour le site de Corent est présentée ci-dessous dans le Tableau 1. Les chroniques de dispositif de Gergovie et de Gondole sont présentées respectivement en Annexes A et B.

Tableau 1 : Historique du projet de mise en valeur du site archéologique de Corent

Périodes	2001 – 2009	2010 – 2014	2015 – 2016
Contexte	Des fouilles anciennes mettent au jour l'occupation gauloise sur le site de Corent. Un sanctuaire monumental, découvert en 1993 et fouillé entre 2001 en 2005 vient confirmer l'importance du site, présumée capitale du monde arverne.	Lancement d'un aménagement paysager autour du sanctuaire de Corent, afin de développer le tourisme autour de ces vestiges gaulois et gallo-romains tout en conservant l'aspect naturel du site	Volonté de poursuite du projet, d'agrandissement du parcours et de valorisation des nouvelles découvertes auprès du public.
Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Association LUERN (Laboratoire Universitaire d'Enseignement et de Recherche en Archéologie Nationale) - CD63 - Exploitants agricoles, propriétaires de parcelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Association LUERN, sous la direction de Matthieu Poux, archéologue - Maîtrise d'Ouvrage : CD63 - Claude Chazelle, architecte paysagiste responsable des travaux du sanctuaire (volet 1) - Exploitants agricoles, propriétaires fonciers - Commune de Corent 	<ul style="list-style-type: none"> - Association LUERN, sous la direction de Matthieu Poux, archéologue - Maîtrise d'ouvrage : CD63 - Exploitants agricoles, propriétaires de parcelles voisines - Communes de Corent, Veyre-Monton et Communauté de Communes GVA
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition foncière de la parcelle du sanctuaire par le CD63 pour sécuriser les vestiges - Fouilles programmées annuelles et découvertes majeures : sanctuaire, quartier artisanal, place, habitat... - Lancement d'un appel à projet pour la valorisation du site par une approche d'intégration paysagère 	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux d'aménagement paysager du sanctuaire pour valoriser le site archéologique - Création d'une visite virtuelle du site - Inauguration de l'aménagement du sanctuaire de Corent en 2011 - Exposition en 2011 au musée de la céramique de Lezoux : « Corent, voyage au cœur d'une ville gauloise » - Poursuite des fouilles annuelles et découverte d'un hémicycle gaulois et d'un théâtre romain - Poursuite des acquisitions foncières sur les parcelles d'intérêt archéologique - Initialisation d'opérations de médiation : visites estivales, Journées de l'archéologie (2013) et Journées du Patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> - Inauguration du parcours et de l'aménagement des théâtres (2015) - Poursuite des fouilles – découverte d'autres secteurs d'habitat - Publications scientifiques sur le sanctuaire et le théâtre - Poursuite des acquisitions en vue d'un aménagement complémentaire pour les secteurs d'habitat - Début d'un inventaire du mobilier archéologique propriété du Département (acquis avec les parcelles) en lien avec le projet de CCE aux Martres-de-Veyre et le déménagement des collections archéologiques - Convention avec l'OT de Gergovie Val d'Allier pour l'organisation des visites estivales

Périodes	2001 – 2009	2010 – 2014	2015 – 2016
<p>Controverses</p>	<p>Comment valoriser au mieux ce site archéologique, entre découverte du site par le public et protection ?</p> <p>Donner plus de visibilité au site : développer la médiation</p>	<p>Problème de gestion / inventaire des collections archéologiques propriété du CD63</p> <p>Comment développer l'outil numérique pour la médiation ?</p> <p>Nouvelles découvertes : comment les valoriser et les intégrer au projet ?</p>	<p>Problème de destruction de vestiges par l'exploitation de pierres de la part d'exploitants agricoles sur le site – production d'arrêtés pour interdire cette pratique ?</p> <p>Problème de la gestion : vers des contrats de prêt à usage avec les exploitants (pour l'entretien des parcelles); vers une délégation de la médiation culturelle à la Communauté de communes ?</p> <p>Problème de gestion / inventaire des collections archéologiques propriété du CD63 et de l'Etat (loi CAP juillet 2016)</p> <p>Comment poursuivre les acquisitions foncières : en fonction des projets de valorisation et/ou en fonction des réserves archéologiques à constituer?</p> <p>Comment faire visiter le site avec des supports numériques : vers de la réalité augmentée?</p> <p>Classement / protection du site ?</p>

La mise en valeur du site continue, et de nombreuses actions sont d'ores et déjà prévues, comme l'aménagement du secteur d'habitat et d'une cave gallo-romaine, découverts lors des fouilles 2015/2016 derrière le sanctuaire, la refonte du parcours global et de la signalétique, ou encore des sondages pour préparer le prochain programme triennal de fouilles 2018 – 2020.

I.4. Le mode de gouvernance des projets autour des sites archéologiques

Une instance de gouvernance partagée et regroupant les différents acteurs impliqués dans le projet de mise en valeur du plateau de Gergovie a été mise en place en septembre 2014 à l'initiative du CD63. Depuis, la gouvernance n'a cessé d'évoluer, intégrant de nouveaux acteurs et diversifiant les groupes de réunion.

Ainsi, la gouvernance en place autour du projet de mise en valeur du plateau de Gergovie est composée d'un Comité de Pilotage, où sont présents les financeurs du projet. C'est une instance de validation où sont présents les élus, qui valident et entérinent les décisions. Un Comité Exécutif vient en appui au COPIL ; c'est une instance décisionnelle. Il est élargi aux principaux partenaires du projet et est composé d'une vingtaine de membres, élus et techniciens. Enfin, trois groupes de travail permettent un appui technique et sont une instance opérationnelle et de consultation ; ils travaillent sur des thématiques précises : Archéologie et Histoire, Paysages et Environnement, Valorisation et Prospective. La composition de ces différents groupes de concertation est présentée en Annexe C.

Concernant le projet de mise en valeur de Corent, la concertation s'effectue à travers un groupe informel de travail, piloté par le CD63 et constitué par les communes sur lesquelles il est situé, la communauté de communes et des archéologues. Les autres sites arvernes ne possèdent pas d'instance de gouvernance propres à ce stade du projet.

La gouvernance actuelle n'est pas figée et est amenée à évoluer. La création d'un Comité Technique, rassemblant les trois groupes de travail aujourd'hui existants, est envisagée. Cela permettrait une meilleure transversalité dans toutes les questions du projet de mise en valeur abordées au cours de ces réunions. De plus, une gouvernance partagée pour les sites arvernes de Gergovie, les Camps de César, Corent et Gondole serait souhaitable et permettrait une meilleure cohérence territoriale autour de la mise en valeur de ces sites.

Au sein même du CD63, un groupe de travail se réunit fréquemment autour du projet de mise en valeur de Gergovie et des autres sites arvernes. Il rassemble les chargés de mission sur Gergovie et Corent, la responsable de l'animation et de la coordination des plans de gestion sur la Chaîne des Puys, une chargée de mission au service Tourisme et Thermalisme, la directrice de la cellule Patrimoine Archéologique et le directeur des Grands Sites Patrimoniaux. A mon initiative, des temps ont été accordés lors de ces réunions pour accompagner l'élaboration du plan de gestion ; cela constitue une gouvernance informelle interne de la rédaction du document et permet une concertation régulière.

Une instance de gouvernance officielle est en place pour le projet de mise en valeur du plateau de Gergovie. Elle est structurée en un COPIL, un Comité Exécutif et des groupes de travail, et permet ainsi la concertation entre tous les acteurs intervenant sur Gergovie. Cependant, elle est amenée à évoluer ; une fusion ou une redéfinition des groupes de travail est envisagée, et l'intégration de nouveaux partenaires, notamment les acteurs du territoire intervenant sur les sites arvernes, semble pertinente.

Aujourd'hui, tous les partenaires du projet de mise en valeur du plateau de Gergovie font remonter la nécessité d'un plan de gestion sur ce territoire. En effet, alors que des aménagements et des actions sont en cours, il apparaît pour tous nécessaire qu'ils répondent à une planification. Les acteurs doivent s'entendre sur une vision partagée à long terme pour les sites arvernes. C'est pourquoi un plan de gestion, permettant à la fois de faire émerger des enjeux et des objectifs à long terme pour les sites et à la fois de planifier des actions afin d'y répondre, doit être élaboré.

II. Mission de stage et problématique

II.1. Définition de la mission de stage

L'objectif du stage est de définir les modalités d'élaboration du plan de gestion du plateau de Gergovie et des sites arvernes, et de fournir au CD63 une première version du document.

La particularité de ce plan de gestion est son domaine d'application ; il concerne cinq sites différents, chacun doté de spécificités propres. Il y a une vraie cohérence territoriale et historique entre ces sites, mais ils ne sont ni connus, ni aménagés ou mis en valeur de la même façon. Ce plan de gestion « multi-sites » doit également être l'objet d'une démarche concertée, et répondre aux besoins de tous les partenaires du CD63 dans le projet de mise en valeur des sites réunis dans la gouvernance du projet mise en place actuellement.

II.2. Problématique et questionnements

Dans le cadre de la mise en valeur des sites archéologiques du département du Puy-de-Dôme, à savoir le plateau de Gergovie, les camps de César, le plateau de Corent et le site de Gondole, un plan de gestion doit être défini. L'objectif de ce stage de fin d'étude est d'apporter au Département une méthodologie pour l'élaboration de ce document et d'en proposer une première version.

A partir de là, la problématique principale qui guide ce travail et ce mémoire se résume à : **Comment élaborer un plan de gestion « multi-sites », et comment transposer cette méthodologie d'élaboration au cas particulier des sites arvernes de Gergovie, Corent et Gondole ?**

Un premier questionnement s'intéresse à la définition des objectifs de ce document ainsi qu'à l'identification des raisons de sa création et de l'utilisation qui va en être faite. Le statut juridique et institutionnel du document est à considérer. Il convient de se demander **à quels acteurs ce plan de gestion s'adresse, et sur quel territoire.**

Pour que ce document puisse avoir un réel poids et une certaine légitimité, il faut se poser la question de l'implication des acteurs du territoire. **La question de la concertation devient prégnante : quels acteurs impliquer dans le projet ? Comment le faire et comment organiser l'élaboration de ce document ?** L'articulation entre la structure porteuse, à savoir le CD63, et les membres de l'instance de gouvernance est en effet une question importante. En effet, il s'agit bien à travers le plan de gestion de traiter la question de l'émergence d'une vision collective du projet et de sa retranscription.

Une autre problématique concerne la gestion du temps : **Quelles étapes prévoir ? Comment organiser la relecture et la validation ?**

Un questionnement quant à la **structuration du plan de gestion** est également nécessaire. Un effort devra être apporté pour rendre le document clair, logique, lisible par tous et synthétique. La question du niveau d'information et de détail à viser ainsi que celle du langage à adopter, entre pédagogique et scientifique, devient essentielle.

Enfin, la question de l'évaluation est primordiale et nécessaire. Il convient de réfléchir à l'intégration de l'évaluation dans le plan de gestion, avec une double entrée : **l'évaluation de chaque action qu'il prévoit, et l'évaluation globale du document.** Pour cette dernière, une réflexion doit être menée pour établir des points d'évaluation et en déterminer la fréquence : annuel, à mi-parcours, à terme.

III. Etude préliminaire à la mise en place du plan de gestion

III.1. Qu'est-ce un plan de gestion ? A quoi doit-il répondre ?

Un plan de gestion est un outil qui permet, à partir d'un bilan des connaissances, d'organiser et de programmer la gestion d'un espace afin de répondre à des enjeux et des objectifs préalablement définis. Sa réalisation est une étape importante pour l'espace sur lequel il s'applique ; il permettra « d'assurer une continuité et une cohérence » (5) des actions dans l'espace et le temps.

C'est un outil essentiel qui va permettre :

- D'organiser la gestion et le travail du gestionnaire au quotidien, pendant la durée du plan ;
- De constituer une mémoire du site actualisée régulièrement, à travers un état des lieux complet ;
- De constituer un réseau d'acteurs pour la gestion du site et de partager une vision commune ;
- De fixer des objectifs de suivi et d'évaluation.

Un plan de gestion peut être élaboré pour différents espaces et peut porter des noms variés : document d'objectifs, plan directeur...

Un plan de gestion est destiné à un nombre important d'acteurs aux attentes variées :

- Aux gestionnaires du site ;
- Aux partenaires financiers des projets qui y sont portés et aux services instructeurs ;
- Aux élus ;
- Aux scientifiques ;
- Aux habitants du site et aux usagers.

Cela doit être pris en compte lors de l'élaboration du plan de gestion, et le rédacteur doit s'attacher à produire un document complet, clair et compréhensible, afin de répondre aux attentes de ces différents publics.

Ce document doit donc être partagé. Tous les acteurs du territoire sur lequel il s'applique doivent être intégrés à l'élaboration du document. Cette concertation permet d'enrichir le plan de gestion, de le valider et de le légitimer. Elle permet aux acteurs de comprendre les choix qui guident le plan et est une condition indispensable à la réussite des actions et à l'atteinte des objectifs.

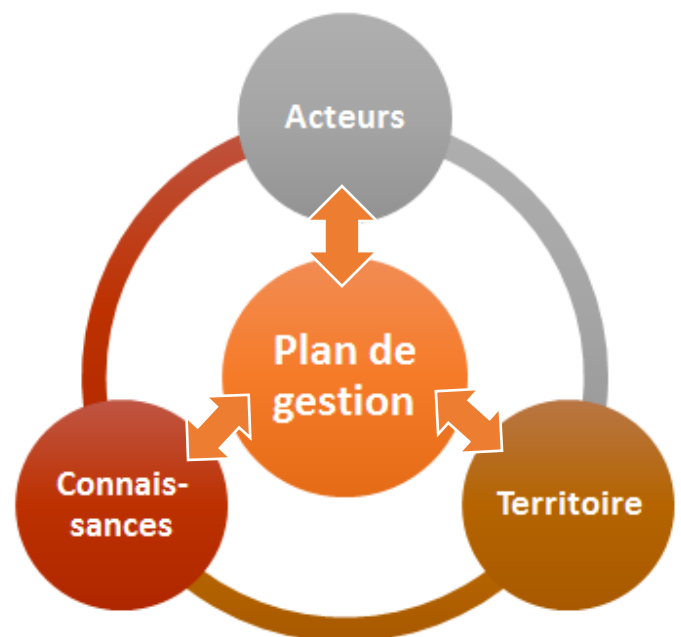


Figure 4 : Diagramme présentant les trois piliers nécessaires à l'élaboration d'un plan de gestion

Un plan de gestion s'applique sur un espace défini particulièrement intéressant. C'est un outil qui permet de définir des enjeux et des objectifs de gestion pour cet espace, et de programmer les actions qui permettront de les atteindre. Il intègre une vision à long terme et une vision plus opérationnelle, à plus court terme. Il doit être le fruit d'une volonté de tous les acteurs du territoire et doit parvenir à les rassembler derrière un projet commun et partagé.

III.2. Pourquoi élaborer un plan de gestion sur les sites arvernes ?

La première question à se poser lors de l'élaboration d'un plan de gestion est sa finalité. Comme cela a été expliqué, le plan de gestion est un outil de définition d'enjeux pour un territoire et de planification des actions qui doivent permettre d'atteindre ces objectifs. C'est un outil partagé qui doit être le fruit d'une volonté des acteurs de ce territoire. Cependant, un plan de gestion ne peut être élaboré que sur un territoire intéressant et cohérent, sur lequel des acteurs s'investissent pour mener des actions précises de développement ou de protection. Aussi, il paraît important de se poser la question de l'intérêt d'un plan de gestion sur les sites arvernes.

Le plan de gestion de Gergovie et des sites arvernes répond au besoin d'un aménagement raisonnable et de qualité sur les sites archéologiques arvernes du sud de Clermont-Ferrand, et notamment sur le site de Gergovie, fer de lance du projet de mise en valeur de ces sites. Ce plan de gestion doit assurer la continuité et la cohérence des aménagements et de la gestion sur ces cinq sites arvernes.

Les sites arvernes ne sont pas au même stade de développement : seul le site archéologique de Corent est déjà en partie aménagé. Le plateau de Gergovie, quant à lui, présente une renommée nationale, mais qui est en perte de vitesse du fait de sa faible valorisation jusqu'à aujourd'hui et du peu de communication qui existe sur ce site. De plus, tous les sites arvernes présentent des usages multiples ; au-delà de leur patrimoine archéologique et de leur intérêt scientifique, ce sont des espaces agricoles et naturels, et des lieux d'activités sportives et de loisirs.

Un projet d'aménagement est souhaité par de nombreux acteurs du territoire. Il doit intégrer la multiplicité des usages et toutes les spécificités des sites afin de créer un projet fédérateur, cohérent et de qualité sans perdre l'intégrité des sites. Il était donc nécessaire que ce projet d'aménagement s'inscrive dans un projet plus global pour l'ensemble des sites. Aussi, tous les acteurs intégrés à l'instance de gouvernance du projet de mise en valeur du plateau de Gergovie ont mandaté le CD63 pour la réalisation d'un plan de gestion permettant d'orienter les actions et les aménagements et de les justifier par rapport à une vision commune à long terme.

Au vu de l'urgence de certaines actions et du temps d'élaboration d'un tel document, il a été décidé par tous les partenaires d'élaborer un travail préliminaire au plan de gestion. Ainsi, le CD63, en concertation avec l'ensemble des partenaires du projet de mise en valeur sur le site de Gergovie, a rédigé une notice générale sur le site de Gergovie (7). Elle a été approuvée par l'ensemble des partenaires en juin 2017, et fixe les grandes orientations du futur plan de gestion. Cette notice générale a permis la concertation de tous les acteurs, la construction d'une vision commune et la validation des principaux enjeux pour le projet de mise en valeur.

Les sites arvernes sont riches d'un patrimoine historique, paysager et naturel, exceptionnel. Ce sont des lieux où se côtoient des usages multiples : scientifique, agricole, sportif, culturel, touristique ou encore de loisirs. Identifiés comme des sites phares d'attraction touristique de l'Auvergne, un projet global d'aménagement est souhaité par l'ensemble des acteurs. De ce fait, un plan de gestion doit être élaboré. Il se base sur une notice générale, validée par tous les partenaires du projet, qui a permis de déterminer un projet commun et les grandes orientations du plan de gestion.

III.3. Comment intégrer 5 sites ayant chacun leurs caractéristiques propres au sein du même plan de gestion et quels sont les avantages ou les limites ?

Ma mission au sein du CD63 ne se résume pas à la construction d'une méthodologie d'élaboration d'un plan de gestion, mais bien à sa transposition au cas particulier de Gergovie et des sites arvernes. Il ne s'agit pas de l'élaboration d'un plan de gestion « classique », qui s'applique sur un espace continu appelé « site ». Il s'agit ici d'un plan de gestion « multi-sites », incluant cinq sites géographiquement différents mais probablement historiquement liés : le plateau de Gergovie et le Petit Camp de César sur la commune de La Roche Blanche, le Grand Camp de César à la Serre d'Orcet, le plateau de Corent, sur les communes de Corent et de Veyre-Monton, et le site de Gondole sur la commune du Cendre.

Un plan de gestion « multi-sites » est un document qui cadre les enjeux et les objectifs de gestion qu'un ensemble de sites partagent. Les résultats à atteindre sont collectifs.

Concernant les sites arvernes, la justification de la création d'un tel plan de gestion est à la fois territoriale et thématique. Il existe une vraie cohérence territoriale entre les sites, grâce à leur proximité géographique et aux liens qu'ils ont pu entretenir par le passé en tant qu'*oppida* gaulois (Gergovie, Corent, Gondole) contemporains à la bataille de Gergovie ou en tant que sites associés à cette même bataille (Camps de César). De plus, ils présentent aujourd'hui les mêmes enjeux de gestion dans le cadre de la mise en valeur des sites archéologiques de la période gauloise par le Département du Puy-de-Dôme. Il est donc très intéressant d'intégrer l'ensemble de ces sites à un seul et même document de planification.

Ce document incluant tous les sites arvernes présente plusieurs avantages et certaines limites identifiés dans la figure ci-dessous.

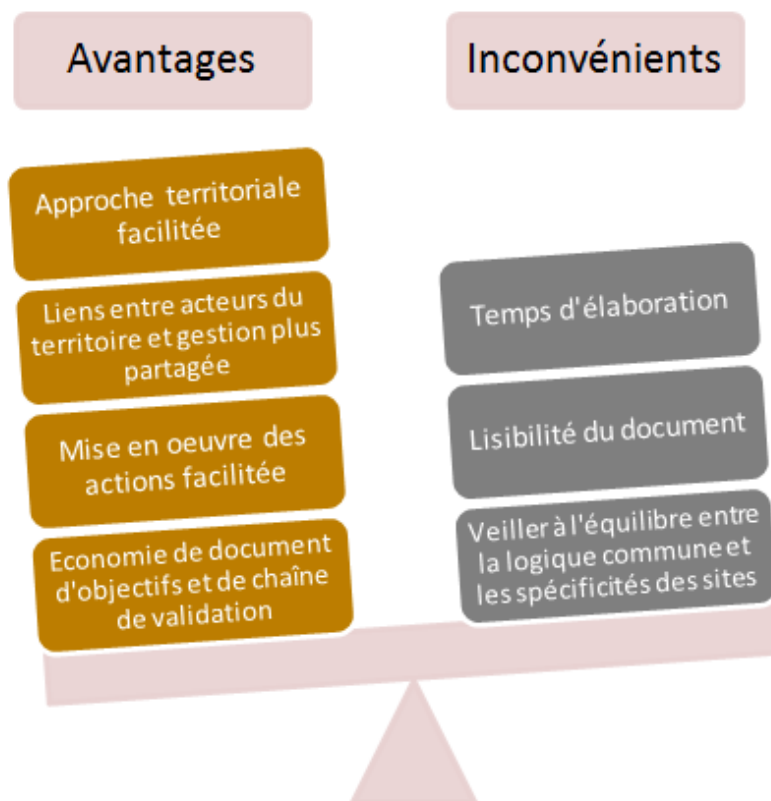


Figure 5 : Schéma présentant les avantages et les inconvénients d'un plan de gestion « multi-sites »

En rapprochant différents sites au sein d'un même document, on favorise une approche territoriale dans la gestion (8). De fait, cela apporte une vraie cohérence entre ces sites, et plus globalement à l'échelle du territoire. La réflexion va plus loin et chaque site peut enrichir les autres. Les actions sont mutualisées, ce qui peut permettre des économies d'échelle et faciliter leur mise en place. Enfin, le temps de travail est optimisé du fait de la rédaction d'un seul document et de l'organisation d'une seule chaîne de validation, ce qui peut laisser aux chargés de mission plus de temps de travail pour l'application du plan.

Cependant, des difficultés résident dans l'articulation entre les différents sites. Présenter plusieurs sites au sein d'un même diagnostic territorial est compliqué, et le document peut vite perdre en lisibilité. De la même façon, si des enjeux ou des objectifs à long terme ne s'appliquent pas à l'ensemble des sites, il est important de le souligner et de les territorialiser. Cela peut s'avérer compliqué à formuler dans le document, et un grand effort doit être porté à la clarté.

Enfin, la stratégie d'actions permettant d'atteindre les objectifs à long terme doit être déclinée en objectifs opérationnels et en actions adaptées à chaque site en fonction de ce qui y est envisagé. Cette adaptation est nécessaire car bien que répondant à des enjeux communs, les sites conservent leurs spécificités. Ces dernières font que les façons d'atteindre les objectifs peuvent différer. De la même façon, certaines actions sont transversales, et d'autres sont spécifiques et ne s'appliquent pas à tous les sites ; cela doit être identifié de façon claire et être facilement compréhensible dans l'ordonnement du plan d'actions.

La création d'un plan de gestion incluant plusieurs sites permet d'apporter une vraie cohérence territoriale aux actions, de renforcer les liens entre les sites et de créer une gestion plus large et partagée. Cependant, une attention particulière doit être portée à la lisibilité de ce document plus complexe, et l'articulation entre les spécificités de chaque site et la logique commune doit apparaître de façon claire.

III.4. Comment faire du plan de gestion « multi-sites » un projet partagé ?

L'organisation de la gouvernance peut être adaptée dans le cas d'un plan de gestion partagé entre plusieurs sites. Des groupes de travail centrés sur un site sont tout à fait envisageables, mais la création du plan de gestion nécessite un travail collectif et mutualisé entre les différents sites ; il nécessite donc une concertation avec l'ensemble des acteurs concernés. La validation du plan de gestion, ou préalablement des enjeux et objectifs définis, par l'ensemble des acteurs concernés sur tous les sites, est la garantie de la cohérence des projets et des actions qui seront menées. La gouvernance idéale consiste à n'avoir, pour tous les sites, qu'une seule et même instance, ou à défaut, des déclinaisons par site d'une instance de gouvernance unique (9).

Une instance de gouvernance est indispensable lors du processus d'élaboration d'un plan de gestion afin de garantir la participation des acteurs du territoire à ce document. Cette dernière est primordiale ; les partenaires permettent d'enrichir le plan de gestion par leur connaissance du territoire et de ses enjeux. Il est important de connaître leurs attentes et leurs contraintes : si le plan de gestion n'est pas adapté et ne fixe pas le rôle de chacun dans la mesure de ses fonctions, il ne sera pas réalisable et les objectifs ne seront pas atteints. La discussion et la concertation permettent donc de créer un document ambitieux mais réalisable. Il est important que les acteurs adhèrent au projet. La vision à long terme pour les sites doit

obligatoirement être partagée par l'ensemble des partenaires du projet, sans quoi les risques de blocage sont réels et la réussite du plan de gestion incertaine.

Cette vision commune nécessite un important travail de concertation qui se réalise à travers l'instance de gouvernance. Celle qui est en place pour le projet de mise en valeur de Gergovie est bien organisée. Elle présente les trois instances nécessaires à une gouvernance efficiente : une instance d'approbation, une instance décisionnelle et une instance opérationnelle d'appui technique.

De plus, dans le cadre du plan de gestion de Gergovie et des sites arvernes, l'émergence de la vision commune a été facilitée par la rédaction en concertation d'une notice générale pour le plateau de Gergovie (7). Cette dernière a permis de valider les grandes orientations du projet de mise en valeur, et a permis de créer des enjeux et des objectifs partagés par tous les partenaires pour les sites arvernes.

L'implication des acteurs locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de gestion est le facteur clé de sa réussite. Une vision commune et partagée permettra une adhésion au projet, et donc une gestion adéquate du site pour atteindre les objectifs. La gouvernance autour du projet de mise en valeur du plateau de Gergovie présente les instances nécessaires pour une concertation efficace. Aussi, une notice générale, préliminaire au plan de gestion, a été élaborée en concertation et validée par l'ensemble des acteurs concernés par les sites. Elle a permis la définition d'enjeux partagés pour le site.

IV. Méthodologie, démarche et résultats

IV.1. Elaboration d'un plan général pour le plan de gestion Gergovie et sites arvernes

Un plan de gestion commence généralement par une partie diagnostic. En effet, il apparaît nécessaire de connaître un site avant de pouvoir en dégager les enjeux de gestion et savoir ce que l'on souhaite y faire. Cette première partie dresse un état des lieux objectif du site, afin d'en comprendre le fonctionnement d'ensemble. Le diagnostic se doit d'être pluridisciplinaire ; il synthétise les données acquises sur le patrimoine naturel, culturel, historique et paysager, le cadre réglementaire, la dimension socio-économique, les usages et les activités humaines. Il décrit l'état du site mais également son fonctionnement et sa gestion.

L'analyse du diagnostic doit faire apparaître les enjeux présents sur le site, les points d'intérêt ou au contraire les points qui posent problème et qui doivent être améliorés. La définition des enjeux est une phase importante, car c'est de ceux-ci que découlent les objectifs et les actions à mettre en place (6).

Le plan d'actions, qui découlent des enjeux et des objectifs fixés, va permettre d'organiser la gestion future du site ; il est composé de fiches-actions. Chacune d'elle possède, en plus de la description de l'action, un calendrier prévisionnel, prévoyant le niveau de priorité ou d'urgence de l'action, un montant financier alloué, un maître d'ouvrage de l'action, et des indicateurs de suivi permettant son évaluation. Les actions peuvent être découpées en sous-actions. Enfin, un suivi plus global, portant sur l'intégralité du plan de gestion, peut être intégré dans le document à la fin du plan d'actions.

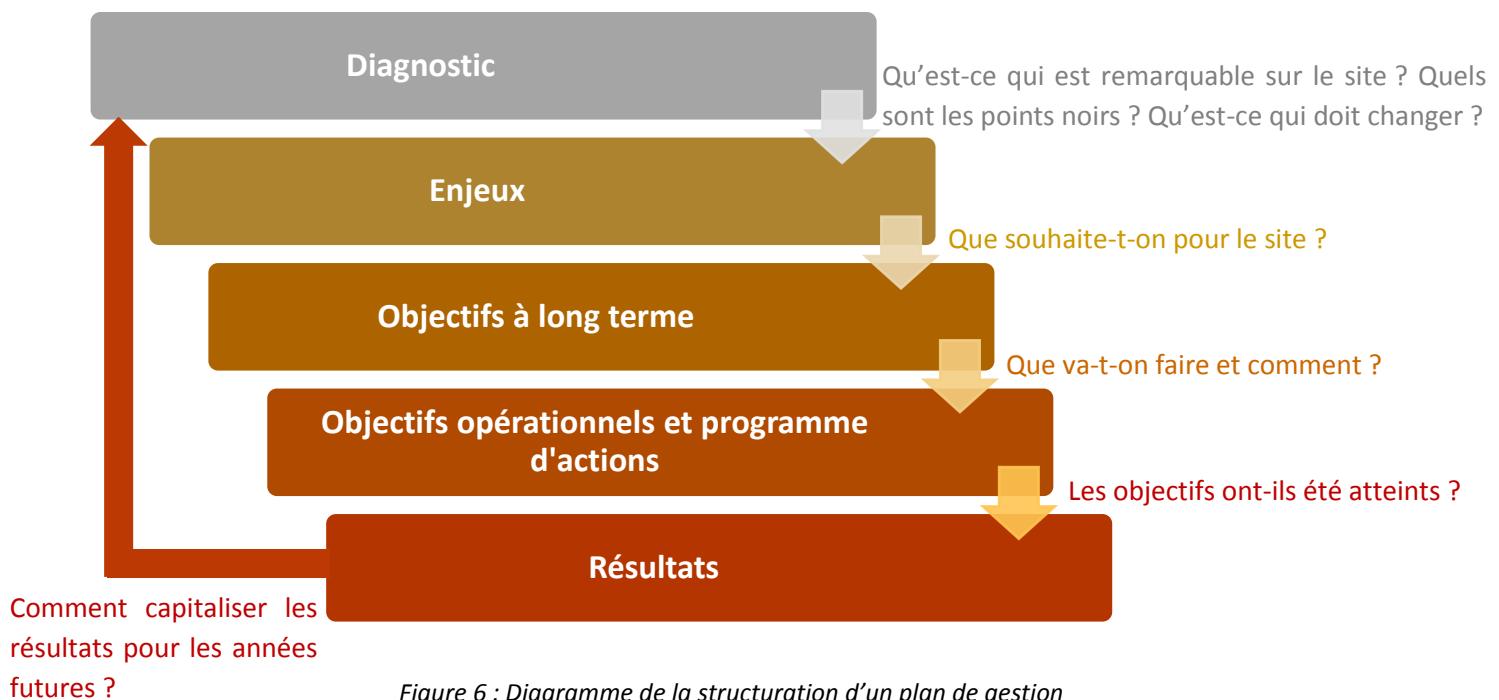


Figure 6 : Diagramme de la structuration d'un plan de gestion

Un plan de gestion est souvent structuré en trois parties : le diagnostic présentant l'état des lieux de l'espace, les enjeux et les objectifs qui découlent de l'analyse du diagnostic, et le plan d'actions, structuré en fiches-actions pour atteindre les objectifs fixés. Cependant, un plan de gestion ne doit pas être un document figé. Il doit permettre la capitalisation de toutes les expériences positives ou négatives du site. C'est donc un document qui se doit d'être évolutif et facilement adaptable.

Le CD63 a déjà été en charge de l'élaboration de deux plans de gestion : celui du puy de Dôme, labellisé Grand Site de France (10), et celui de la Chaîne des Puys – faille de Limagne, dans le cadre de la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO (11). Le plateau de Gergovie, quant à lui, a déjà fait l'objet d'un plan de gestion (12), élaboré par la DIREN en 2001. J'ai ainsi mené une réflexion quant à la structuration de ces différents documents, afin d'en comprendre les avantages et les limites.

Aussi, un plan général d'organisation du plan de gestion de Gergovie et des sites arvernes a été proposé et validé en réunion interne. Le choix a été fait de rajouter aux étapes indispensables citées sur la Figure 6 ci-avant une introduction générale et un préambule pour présenter les sites arvernes et leurs interconnexions, ainsi que des outils d'évaluation à la fin du document.

Cependant, le plan de gestion Gergovie et sites arvernes n'est pas « classique », au sens où il regroupe 5 sites discontinus. Ce n'est pas le cas des deux plans de gestion déjà élaborés par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, ni le cas du plan de gestion de Gergovie élaboré par la DIREN. Une réflexion supplémentaire a dû être apportée afin d'organiser l'articulation entre ces sites au sein du document unique.

Pour la réalisation du diagnostic, deux choix se présentaient : il fallait élaborer soit un diagnostic unique et partagé entre tous les sites, soit élaborer plusieurs diagnostics.

Le choix a été fait de rassembler les sites arvernes au sein d'un même plan de gestion afin de permettre une meilleure cohérence globale de la mise en valeur des sites archéologiques. Ils sont l'enjeu prioritaire de la politique archéologique du Département du Puy-de-Dôme et les objectifs de gestion à long terme sont les mêmes. Aussi, il apparaît logique de réaliser la seconde partie « Définition des enjeux et des objectifs » en commun.

Mais les sites arvernes présentent quand même des différences importantes ; ils ne sont pas connus de la même façon, n'ont pas le même régime foncier ou de protection et ne présentent pas les mêmes usages (cf. 1.2. *Présentation du territoire : focus sur les sites arvernes*). La difficulté d'intégration de cinq sites au sein d'un seul diagnostic et les contraintes de lisibilité du document étant de plus assez fortes, l'une des principales stratégies d'organisation du document, validée en réunion de concertation interne au CD63, a été de réaliser des diagnostics séparés pour chacun des sites.

Une autre question était à trancher ; fallait-il réaliser un diagnostic séparé ou commun pour le plateau de Gergovie et les camps de César, petites entités territoriales très fortement reliées au plateau ? Le choix a été fait de réaliser un diagnostic séparé pour le plateau de Gergovie et les deux Camps de César pour deux raisons. Premièrement, le plateau de Gergovie est le point central du projet de mise en valeur. C'est le site le plus connu et fréquenté, et celui où les attentes sont les plus fortes de la part des acteurs du territoire. Le diagnostic était donc déjà fourni et dense. Deuxièmement, les Camps de César, bien que n'étant pas au cœur de la stratégie de valorisation, présentent des enjeux très forts, notamment en termes de protection. En effet, ces sites de plaine sont aujourd'hui menacés de destruction par le phénomène de périurbanisation. Dès lors, il semblait important de les mettre en évidence en réalisant un diagnostic séparé de celui du plateau de Gergovie.

Concernant l'intégration d'une stratégie commune et des spécificités des sites dans le programme d'actions, la réflexion a été plus longue. Elle a nécessité de nombreux échanges et réunions de concertation. Il a été décidé d'établir un plan d'action et des objectifs opérationnels communs à tous les

sites. Les actions présenteront une première page générale, expliquant le principe de l'action. Une ou plusieurs fiches suivront, détaillant l'action sur le ou les sites où elle s'applique.

La structure du plan de gestion Gergovie et sites arvernes est résumée ci-dessous. Un diagnostic sur chacun des sites sera réalisé. Cependant, les enjeux et les objectifs sont communs à tous les sites. Les fiches-actions, quant à elle, intégreront les spécificités de chaque site à la logique commune grâce à une fiche générale et des fiches complémentaires plus précises.

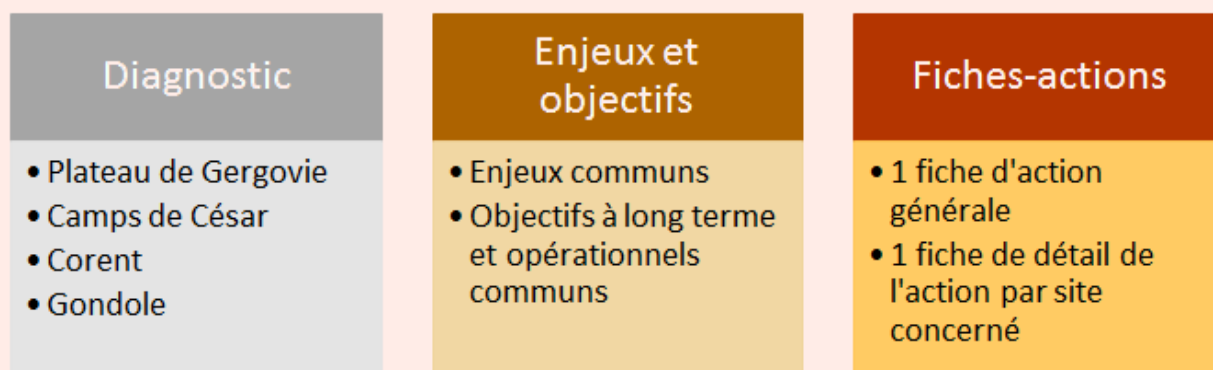


Figure 7 : Structuration du plan de gestion « multi-sites » sites arvernes

IV.2. Le diagnostic : 1^{ère} partie du plan de gestion

IV.2.1. Elaboration d'un plan et d'une première version du diagnostic

IV.2.1.1. Choix d'un site test : le plateau de Gergovie

Pour appliquer la méthodologie d'élaboration d'un plan de gestion à celui de Gergovie et des sites arvernes, il s'agissait dans un premier temps d'élaborer les diagnostics pour chaque site. Le choix a été fait de commencer par le diagnostic du plateau de Gergovie pour plusieurs raisons. Tout d'abord, c'est un site sur lequel des projets de mise en valeur existent depuis longtemps, sans pour autant réussir à se mettre en place. Les premières réflexions autour d'un projet de valorisation datent de plus de dix ans. Aussi, c'est un site qui a été très étudié, et la rédaction du diagnostic est facilitée par la disponibilité des connaissances déjà acquises sur le site. De plus, le projet de mise en valeur actuelle est très important, puisque les précédents ont échoué. De très nombreux acteurs du territoire sont rassemblés en une instance de gouvernance bien organisée ; la concertation a fait émerger la nécessité d'élaboration d'un plan de gestion. Aussi, il y a une réelle motivation et implication de la part des acteurs, et l'expérience de ces partenaires enrichit le diagnostic. De plus, c'est le fer de lance de la stratégie de mise en valeur des sites archéologiques, et le plateau de Gergovie a été désigné par les acteurs pour devenir la porte d'entrée touristique sur les sites arvernes. C'est un site où il y a des enjeux forts. Enfin, l'appropriation du site par les locaux est forte et de très nombreux usages cohabitent. Le besoin d'un diagnostic des activités humaines est grand.

Le plateau de Gergovie est le premier site à faire l'objet d'un diagnostic en raison de l'ancienneté de la démarche de la mise en valeur, de l'importance des enjeux sur le site et de la gouvernance bien établie.

IV.2.1.2. Plan et rédaction

La première étape du diagnostic a été l'élaboration d'un plan. En effet, un plan de gestion est un document transversal et complet ; il doit aborder toutes les thématiques d'un site. Cependant, il faut veiller à la lisibilité du document et à son appropriation par les acteurs du territoire : gestionnaire, partenaires financiers techniciens, élus... Pour cela, suivre une certaine logique est indispensable et permet une cohérence générale.

Le premier plan du diagnostic est présenté ci-dessous.

I. Informations générales

- I.1. Eléments géographiques
- I.2. Histoire du lieu
- I.3. Maîtrise foncière
- I.4. Périmètres de protection et d'inventaires
- I.5. Les principaux acteurs intervenant sur le site
- I.6. Mode de gouvernance
- I.7. Aménagements existants
- I.8. Evaluation des risques

II. Diagnostic environnemental et culturel

- II.1. L'histoire géologique
- II.2. Les paysages
- II.3. Le climat
- II.4. La biodiversité et le patrimoine naturel
- II.5. L'archéologie et le patrimoine culturel du site

III. Diagnostic socio-économique

- III.1. Un site aux usages multiples
- III.2. Le tourisme : attractivité, attentes et perception
- III.3. Les retombées économiques indirectes sur le territoire
- III.4. L'accès, le stationnement et les aménagements touristiques
- III.5. La vocation pédagogique du site et sa place dans l'éducation

Suite à la définition de ce plan, j'ai synthétisé les connaissances à ma disposition sur le plateau de Gergovie. Le plan a évidemment fait l'objet d'adaptation au fur et à mesure de l'écriture. Cette première version était nécessaire, puisqu'elle a servi de base de discussion au cours des réunions de concertation qui ont eu lieu. Elle a permis d'orienter le plan de gestion, a permis à chacun de confronter sa propre vision du plan de gestion à celle des autres et ainsi d'exprimer son avis sur ce document et ses attentes.

Une première version du diagnostic du plan de gestion Gergovie et sites arvernes a été élaborée afin de servir de base de discussion. La mise en commun de toutes les remarques et expériences des acteurs a permis au document d'évoluer. Cette démarche de concertation, qui a été au cœur de l'élaboration de ce diagnostic, est présentée dans la suite de ce document.

IV.2.2. Réalisation d'entretiens

IV.2.2.1. En interne

Pour construire le diagnostic de Gergovie dans un premier temps, puis les diagnostics des autres sites arvernes dans un second temps, une familiarisation vis-à-vis du territoire était nécessaire. Des visites de terrain ont été réalisées, puis j'ai pu participer à de nombreuses réunions directement sur les sites, notamment sur le plateau de Gergovie. J'ai également mené des entretiens auprès des chargés de mission du CD63 qui travaillent au quotidien sur les projets de valorisation des sites.

J'ai ainsi pu m'entretenir avec Marc Recoché, chef de projet sur Gergovie, qui m'a présenté l'état d'avancement des différentes actions entreprises sur Gergovie, et le travail déjà réalisé. J'ai également réalisé un entretien avec Valérie Safi, chargée de mission valorisation des sites archéologiques. Elle a pu m'expliquer l'avancement du projet de mise en valeur sur Corent et sur Gondole, ainsi que de nombreuses informations sur ces sites. Enfin, un entretien réalisé avec Fabienne Gateau, directrice du service Patrimoine Archéologique et du Musée Départemental de la Céramique à Lezoux, m'a permis de comprendre la politique archéologique et son articulation avec les projets de mise en valeur des sites arvernes. Ces personnes ont bien entendu participé grandement à l'élaboration du diagnostic et plus globalement du plan de gestion, et ont été disponibles pour m'aider à avancer lors de réunions informelles tout au long de mon stage.

Des entretiens et des réunions informelles en interne m'ont permis de me familiariser avec les sites et d'élaborer une première synthèse des connaissances pour l'élaboration des diagnostics.

IV.2.2.2. Avec les partenaires du projet

Au cours de mon stage, un groupe de travail sur la thématique « Environnement et Paysages » s'est réuni en avril, et le Comité Exécutif puis le COPIL se sont réunis en mai. Ces premières réunions, avec de nombreux partenaires du projet, ont permis de cadrer la démarche d'élaboration du plan de gestion. Beaucoup de partenaires et de personnes sont intégrées à ces groupes. A titre d'exemple, 20 structures sont intégrées au Comité Exécutif. Plus de trente personnes étaient ainsi présentes à la réunion du Comité en mai 2017. Considérant ce nombre important de personnes, il ne m'a pas paru opportun d'aborder le détail de la construction du diagnostic. Seule la structure générale du plan de gestion peut faire l'objet d'une concertation sous cette forme.

Aussi, pour pouvoir enrichir les diagnostics de l'expérience des partenaires du projet, et afin de les intégrer plus directement au processus de rédaction du plan de gestion, j'ai choisi de réaliser des entretiens bilatéraux avec les partenaires. Cela permettait un échange plus approfondi avec le chargé de mission référent sur Gergovie dans chaque structure. J'ai ainsi pu rencontrer dix partenaires du projet au cours d'entretiens dont la durée a varié de 1h30 à 2h. Ils sont présentés dans le Tableau 2 ci-après. La description de la structure et de son rôle sur le plateau de Gergovie et les sites arvernes est présentée en Annexe D.

L'objectif de chaque entretien était triple : permettre aux partenaires de s'exprimer quant à la démarche de création du plan de gestion, enrichir le diagnostic de leur expérience du terrain et de leurs compétences, et connaître leurs attentes et leurs visions des enjeux des sites arvernes. Ces trois objectifs ont structuré l'entretien en 3 parties. Concernant la démarche d'élaboration du plan de gestion, et leurs connaissances pour le diagnostic, les questions posées étaient ouvertes et adaptées à chaque acteur suivant son domaine d'activité. Des questions beaucoup plus précises ont été posées de la même façon à tous les acteurs pour

tout ce qui concernait la vision du site et du projet, ainsi que pour la définition des enjeux ; cela a permis une synthèse des entretiens présentée plus tard (cf. IV.3. *La définition des enjeux et des objectifs*). Un exemple de guide d'entretien est présenté en Annexe E.

Logo de la structure	Structure partenaire du projet	Personne référente, poste occupé et date de l'entretien
	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et le Service Régional de l'Archéologie (SRA)	Frédéric Letterlé, Conservateur Régional de l'Archéologie Rencontré le 6 juillet 2017
	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	Frédéric Decaluwe, Inspecteur des sites Puy-de-Dôme/Allier Rencontré le 7 juin 2017
	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Grand Clermont	Jérôme Prouhèze, Directeur adjoint au Développement Rencontré le 7 juin 2017
	Mond'Arverne Communauté	Sophie-Caroline Fargues, Directrice adjointe Développement/Tourisme Rencontrée le 8 juin 2017
	Mond'Arverne Tourisme	Arnaud Pocris, Responsable du site de Gergovie et Directeur de l'Association Gergovie Les Arverniales Rencontré le 8 juin 2017
	CEN Auvergne	Romain Legrand, Chargé de mission réseau et suivi de sites, tourisme, sites ouverts au public, Natura 2000 Rencontré le 11 juillet 2017
	Association du site de Gergovie	Daniel Leguet, Président de l'Association et Denis Turlonias, Vice-président Rencontrés le 1 ^{er} juin 2017
	Association pour la Recherche sur l'Âge du Fer en Auvergne (ARAFA) et la Maison des Sciences de l'Homme (MSH)	Marion Dacko, Archéologue Rencontrée le 13 juin 2017
	Le restaurant « La Hutte Gauloise »	Sébastien Rastoix, Co-gérant du restaurant Rencontré le 17 juillet 2017
	Exploitant agricole - éleveur	Jean-Luc Voute, Eleveur ovin et caprin, céréalier Rencontré le 12 juillet 2017

Tableau 2 : Les acteurs du territoire rencontrés

Dix partenaires du projet m'ont accordé un entretien au cours de ce stage de fin d'étude afin de participer à la construction du plan de gestion. L'entretien a permis de connaître l'avis des acteurs quant à la construction du document, de la réorienter et d'enrichir le diagnostic des sites des connaissances de chacun des acteurs dans son domaine d'activité. Il a également permis de poursuivre et de conforter la construction collective des enjeux du plan de gestion.

IV.2.3. Relecture et modifications du diagnostic

La première version du diagnostic de Gergovie a constitué une base de discussion. Elle a été envoyée aux membres du groupe de travail d'archéologie en interne au CD63. Une réunion de relecture interne, réunissant le groupe de travail exceptionnellement, s'est tenue le 14 juin 2017. Cette dernière a permis à chacun de présenter son point de vue, de soulever les problèmes, de proposer des modifications ou des apports et d'en discuter. Aussi, la réunion a permis d'aboutir à une vision partagée du document et des évolutions à lui donner.

De plus, lors des entretiens avec les partenaires, le sommaire du plan du diagnostic du plateau de Gergovie a été présenté et discuté. Chaque acteur a pu émettre son avis sur l'organisation du diagnostic, son contenu, ses points forts et ses points faibles. De plus, les paragraphes concernant directement l'acteur, au sens de son domaine d'activité et de ses compétences, ont été présentés. Pour citer un exemple, j'ai fourni à l'inspecteur des sites de la DREAL lors de l'entretien la partie concernant les périmètres de protection et d'inventaires. Ces relectures lors des entretiens m'ont permis de valider l'organisation des paragraphes, l'exactitude des données qui y étaient consignées ou leur mauvaise retranscription, et de noter les corrections à apporter.

Enfin, certaines parties spécifiques du diagnostic ont été envoyées à des spécialistes afin d'être relues et corrigées. C'est le cas du paragraphe de l'histoire géologique, qui a été envoyé à Pierre Boivin, géologue et volcanologue au CNRS, au Laboratoire Magma et Volcans. Ayant beaucoup travaillé en Auvergne, et notamment sur la Chaîne des Puys, il a une connaissance pointue du territoire et de son histoire géologique. Les parties traitant de l'Archéologie et de l'Histoire ont également été envoyées à Marion Dacko, archéologue et historienne ayant notamment réalisé des fouilles sur le plateau de Gergovie et plus largement au sud de Clermont-Ferrand.

Suite à ces relectures et à ces échanges, différents types de modifications à apporter au diagnostic ou à la structure de son plan ont pu être notées :

- Corriger les oublis, et apporter plus de détail à certaines parties ;
- Modifier certains paragraphes comportant des erreurs ;
- Généraliser les synthèses et bilans en fin de parties ;
- Préciser les sources.

Une question, soulevée au cours de plusieurs entretiens, a été la définition du périmètre du plan de gestion autour des sites. Bien que cette information sera présentée en introduction générale du plan de gestion, avant les diagnostics, elle impacte fortement les diagnostics. Le choix a été fait d'englober le plateau de Gergovie et ses coteaux, pour conserver une cohérence dans l'environnement et les paysages. De plus, les coteaux pourraient faire l'objet d'enjeux archéologiques, car César mentionne dans son ouvrage (3) des remparts à mi-hauteur de pente. Aussi, des sondages et des fouilles pourraient être engagés dans les années à venir, permettant ainsi sans doute d'améliorer les connaissances sur la bataille et le site. Cependant, le périmètre du plan de gestion sera arrêté sur les coteaux en limite d'urbanisation.

Enfin, la modification la plus importante qui a émergé de la réunion de concertation interne et de plusieurs entretiens avec les partenaires du projet est la structure générale du plan du diagnostic (cf. *IV.2.1. Elaboration d'un plan et d'une première version du diagnostic*). En effet, il semblerait que la première partie « Informations générales » ne permette pas de se familiariser avec le site. L'idée qui a émergé des relectures est la non-compréhension de l'intérêt du site. Pourquoi ce plan de gestion concerne le plateau de Gergovie ? Quelles sont les premières caractéristiques qui font de ce site un site d'importance ? Il ne faut pas perdre de vue que le plan de gestion est un document transversal, qui sera lu par de nombreux acteurs différents. La compréhension de l'intérêt du site et de ce qu'il est doit être immédiate. Aussi, les protections réglementaires, la maîtrise foncière ou encore les aménagements, doivent venir bien plus tard.

Prenant en compte la vision collective de l'évolution du document, un nouveau plan a été élaboré pour le diagnostic de Gergovie, permettant de combler le déficit d'introduction et de présentation du site. Le nouveau plan est présenté ci-dessous.

I. Informations générales

I.1. Eléments géographiques et topographiques

I.2. Climat

I.3. Histoire géologique

I.4. Histoire du lieu

I.4.1. Le Néolithique : premières traces d'occupation

I.4.2. L'Âge du Bronze

I.4.3. L'Âge du Fer et la période de la Guerre des Gaules

I.4.4. L'époque gallo-romaine

I.4.5. L'intérêt de Napoléon III pour le plateau

I.4.6. L'époque contemporaine et l'usage agricole du plateau

I.4.7. La Seconde Guerre Mondiale

I.4.8. L'historique de la mise en valeur du site

II. Diagnostic de l'organisation territoriale

II.1. Maîtrise foncière

II.2. Les principaux acteurs intervenant sur le site

II.3. Mode de gouvernance

II.4. Evaluation des risques

II.5. Périmètres de protection et d'inventaires

III. Diagnostic paysager, environnemental et culturel

III.1. Les paysages

III.1.1. Les paysages actuels

III.1.2. L'évolution des paysages

III.2. La biodiversité et le patrimoine naturel

III.2.1. Une diversité d'habitats naturels

III.2.2. La flore

III.2.3. La faune

III.3. L'archéologie et le patrimoine culturel du site

III.3.1. L'archéologie et les campagnes de fouilles

III.3.2. Les collections archéologiques

III.3.3. Les technologies de détection au service de l'archéologie

III.3.4. Les traces du passé agricole

IV. Diagnostic socio-économique

IV.1. Modes d'accès et autres réseaux

IV.1.1. L'accès au plateau

IV.1.2. Le stationnement

IV.1.3. Les réseaux

IV.2. Les équipements et aménagements à vocation touristique

IV.3. Un site aux usages multiples

IV.3.1. L'agriculture et le pastoralisme : un triple enjeu productif, patrimonial et d'entretien du milieu naturel

IV.3.2. La cueillette et la chasse

IV.3.3. Les sports

IV.3.4. Les activités de pleine nature

IV.3.5. Les offres et manifestations autour de l'histoire et de l'archéologie

IV.3.6. Les manifestations culturelles et sportives

IV.4. Le tourisme : attractivité, attentes et perception

IV.4.1. La fréquentation actuelle du site

IV.4.2. La notoriété du site

IV.4.3. La concertation des publics : attentes, perception du lieu, satisfactions et pistes de réflexion

IV.4.4. Les retombées économiques indirectes sur le territoire

IV.5. Vocation pédagogique et place dans l'éducation

Ce plan a pour l'instant été validé en interne. Il sera donc décliné sur les autres sites arvernes, Corent, Gondole et les Camps de César. Si la même trame est conservée, il est bien sûr obligatoire qu'elle soit adaptée en fonction des spécificités de chaque site et des connaissances que l'on en a.

Suite aux entretiens avec les partenaires du projet de mise en valeur, et suite à une réunion de relecture interne au CD63 organisée en groupe de travail, le plan du diagnostic du plateau de Gergovie a évolué. Une partie de présentation du site a été créée, afin que tous les acteurs qui liront le plan de gestion puissent comprendre rapidement les intérêts et les caractéristiques de ce site. Une partie « Diagnostic de l'organisation territoriale » a été rajoutée, en plus des « Diagnostic paysager, environnemental et culturel » et « Diagnostic socio-économique ». Des parties ont été retravaillées, et le contenu scientifique a été corrigé par des spécialistes, afin de produire un diagnostic fiable et complet. Cette même trame sera adoptée pour les diagnostics des autres sites arvernes, et sera adaptée selon leurs caractéristiques.

IV.3. La définition des enjeux et des objectifs

La définition des enjeux dans un premier temps, puis des objectifs à long terme et tout le programme d'action, s'appuie sur les diagnostics des sites. Cette étape du plan de gestion doit obligatoirement être issue d'une concertation entre tous les partenaires du projet.

IV.3.1. Synthèse des diagnostics et des entretiens

A la suite des diagnostics de Gergovie, Camps de César, Corent et Gondole, une partie synthèse des diagnostics permet de visualiser les différentes thématiques importantes des sites, les points d'intérêt ou au contraire les points noirs. Le choix a été fait de réaliser une synthèse unique pour l'ensemble des diagnostics. Cela permet de faire émerger des enjeux communs.

Une analyse et une synthèse des entretiens menés avec les différents partenaires ont également été menées. Des questions précises leur avaient été posées ; cela permet de comparer les réponses. Dans cette synthèse, une échelle de taille de police et un code rédactionnel sont employés. En effet, il est intéressant de comprendre pour chaque question le nombre de fois où la même réponse a été citée par des acteurs différents, et ainsi de savoir si un élément ou un point de vue est partagé ou non entre les acteurs.

Pour cela, les réponses sont présentées de la plus citée à la moins citée. Plus une réponse est citée, et plus la taille de police d'écriture est grande.

De plus, si la réponse a été citée par au moins **30%** des partenaires rencontrés en entretien, elle est écrite en **gras**.

Si elle est citée par au moins **50%** des acteurs interrogés, elle est écrite en **rouge**.

Ce code rédactionnel permet de faire ressortir au premier coup d'œil les éléments les plus consensuels.

Un exemple issu de l'analyse des entretiens est présenté ci-dessous. Cette analyse est présentée en entier en Annexe F.

Qu'est-ce qui est remarquable, rare, identitaire, sur le plateau de Gergovie ?

La vue et les paysages

Histoire

Archéologie et vestiges

Proximité et connexion entre les sites, réseau

Sentiment de liberté

Espaces naturels et petit patrimoine

Des questions ont également été posées aux partenaires afin de construire une matrice AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces ; cela correspond en anglais à l'analyse SWOT). Cette matrice, commune à tous les partenaires, est présentée en Annexe G.

Ces analyses ont directement été présentées dans le plan de gestion ; cela a permis d'intégrer la vision des principaux partenaires dans le document en y insérant leurs propres mots, et a ainsi permis de les impliquer en partie dans la rédaction.

La synthèse des diagnostics et l'analyse des entretiens avec les partenaires sont des parties importantes du plan de gestion Gergovie et sites arvernes. Elles ont permis de soulever les enjeux de gestion, détaillés dans la suite de ce document.

IV.3.2. Définition des enjeux et des objectifs à long terme

La définition des enjeux est une étape importante. Elle permet la transition entre l'état des lieux et les objectifs guidant le plan d'actions. Les enjeux sont aussi la base nécessaire à l'élaboration des objectifs à long terme de la gestion. Il est facile de confondre enjeux et objectifs à long terme ; il convient toujours de rappeler qu'un objectif est un « résultat » que l'on souhaite atteindre.

Dans le cadre du plan de gestion de Gergovie et des sites arvernes, la définition des enjeux s'est réalisée à partir de la synthèse des diagnostics, de l'analyse des entretiens et des grandes orientations validées par tous les partenaires dans la notice générale de Gergovie (7). Les enjeux définis du plan de gestion sont insérés dans la figure ci-dessous.



Figure 8 : Définition des enjeux du plan de gestion Gergovie et sites arvernes

Le choix a été fait de ne pas séparer enjeu de conservation et les autres. Le premier axe est un enjeu de conservation et de développement des connaissances. Le deuxième est un enjeu de développement. Le troisième, quant à lui, est un enjeu hybride de conservation et de développement. En effet, il s'agit de conserver les usages existants sur les sites, notamment le pastoralisme ou l'activité agricole. Mais il s'agit aussi de les développer, et de favoriser ou développer d'autres usages du site tout en veillant à leur bonne coordination. Ces usages doivent bien entendu respecter les sites et favoriser sa préservation. Aussi, on ne peut pas vraiment séparer enjeu de conservation et les autres car tout s'imbrique et la conservation doit être dans tous les enjeux.

A partir de ces enjeux, des objectifs à long terme ont pu émerger. La formulation des objectifs à long terme est à surveiller. C'est l'état idéal que l'on veut atteindre, que l'on veut créer ou maintenir. C'est quelque chose qui n'est pas quantifié, ni spécifique ; c'est une direction, une tendance globale. Aussi, il ne faut pas employer de verbes d'actions, qui sont réservés à la formulation des objectifs plus opérationnels et des actions. Ces objectifs seront la base de l'évaluation, afin de mesurer les résultats obtenus et l'efficacité de la gestion.

Les objectifs à long terme ne doivent pas être trop nombreux, au risque de s'éparpiller dans la gestion et donc de ne pas atteindre les résultats. Aussi, le choix a été fait d'identifier entre deux et trois objectifs à long terme pour répondre à chaque enjeu.

La cohérence et la bonne conciliation entre tous les objectifs à long terme est bien évidemment à prévoir. Dans le cadre du plan de gestion de Gergovie et des sites arvernes, les objectifs à long terme pour la mise en valeur des sites et leur aménagement ne doivent pas être en contraction avec les objectifs de préservation du patrimoine et de protection des sites. Cela doit bien être surveillé car un développement touristique induit forcément des impacts sur le milieu naturel ; le développement et la préservation doivent être intégrés à tous les objectifs à long terme.

D'après la synthèse des diagnostics, l'analyse des entretiens et la notice générale, trois enjeux ont pu être identifiés pour le plan de gestion de Gergovie et des sites arvernes. Ils mêlent conservation et développement, afin de créer un projet de développement touristique respectueux du patrimoine. A partir des enjeux, des objectifs à long terme ont pu émerger. En nombre restreint, ils évitent au gestionnaire de s'éparpiller et facilitent la lisibilité du plan d'actions.

IV.3.3. Définition des objectifs opérationnels et du plan d'actions

Les objectifs à long terme ne suffisent pas à guider la gestion. Premièrement, ils sont en nombre restreint, et ne permettent donc pas de précision et de spécialisation. De plus, ils ne peuvent pas diriger une action, mais informent seulement du résultat. Aussi, avant d'élaborer les fiches-actions, il convient d'organiser l'action ; pour cela, il est intéressant de créer des objectifs opérationnels. Alors que les objectifs à long terme se retrouvent d'un plan de gestion au suivant, les objectifs opérationnels, beaucoup plus précis, doivent être réalisables dans la durée du plan de gestion. Ce sont des résultats concrets et réalisables, auxquels doivent arriver les différentes actions.

Les objectifs opérationnels, en tant que résultats attendus, doivent être SMART. Ils doivent être :

- **Spécifiques** : ils doivent s'appliquer sur les sites, et être assez précis et ciblés. Le gestionnaire doit pouvoir les contrôler et au moins agir dessus ;
- **Mesurables** : on doit pouvoir estimer l'avancée vers l'atteinte du résultat et donc de l'objectif. Pour cela, des indicateurs simples et chiffrés doivent pouvoir être déterminés ;
- **Atteignables ou Acceptables** : l'objectif doit être une motivation réelle pour les acteurs afin de les mobiliser. Pour cela, il doit être suffisamment ambitieux, mais raisonnable afin d'être accepté par les acteurs ;
- **Réalistes** : l'objectif doit tenir compte des contraintes du terrain (physiques ou d'usage) et des contraintes du projet (temps, financement...) pour éviter que le gestionnaire ne l'abandonne ;
- **Temporellement défini** : l'objectif doit prévoir une contrainte de temps précise, avec une date butoir et éventuellement des dates intermédiaires. Cet échéancier est une réelle aide pour la mise en œuvre des actions.

Ce travail a donc été fait pour le plan de gestion Gergovie et sites arvernes. Pour atteindre l'objectif à long terme « *Des sites archéologiques et naturels mieux connus* », un des objectifs opérationnels identifiés a été : « Dresser un bilan des connaissances archéologiques ».

Cet objectif est SMART. En effet, il s'applique sur tous les sites, mais sur la thématique précise de l'archéologie. Les connaissances archéologiques sont acquises au cours des campagnes de fouilles, préventives ou programmées, et des sondages, pédestres ou avec des technologies appliquées. C'est donc un objectif **spécifique**.

De plus, il est **mesurable**. En effet, on peut compter le nombre de site sur lequel l'historique des fouilles a été réalisé, et donc mesurer très facilement l'avancée vers le résultat attendu.

La construction de cet historique paraît aujourd'hui absolument nécessaire pour la poursuite des recherches sur les sites. En effet, tous les archéologues sont intéressés pour capitaliser le savoir déjà acquis, et connaître les zones qui méritent d'être à nouveau l'objet d'études archéologiques. Les connaissances déjà acquises sont de plus nécessaires aux interprétations qui peuvent être faites sur les recherches plus récentes. Le regroupement de toutes les connaissances permettra de fournir au grand public des éléments de compréhension de la cité arverne et de la bataille, ce qui est une volonté affichée du projet de développement touristique. Aussi, cet objectif est extrêmement **motivant** pour un grand nombre d'acteurs et **garantit leur implication** à la réussite de cet objectif.

De plus, ce dernier est tout à fait **réaliste** et **réalisable**. L'historique des fouilles et des connaissances archéologiques des fouilles sur le plateau de Gergovie et sur les camps de César est actuellement en train d'être réalisé par Marion Dacko, archéologue sous contrat avec le CD63. Etendre ce système pour les autres sites est tout à fait faisable. Les montants financiers engagés sont relativement faibles, et s'inscrivent tout à fait dans la planification du Contrat de Plan Etat-Région 2015 – 2020.

Enfin, il est facile d'élaborer un échéancier pour réaliser cet objectif. Le contrat de Marion Dacko sur Gergovie est de 8 mois, et il inclut la construction de cartes archéologiques et la médiation (élaboration de contenus pour des panneaux et de la communication web). Ce premier travail permet de voir l'étendue du travail et de savoir si cette durée est suffisante ou non. Il sera ensuite assez facile de transposer cela aux sites de Corent et de Gondole et **de délimiter l'objectif dans le temps**.

Enfin, la cohérence entre tous les objectifs est encore une fois recherchée. Une carte des objectifs peut alors se révéler utile afin de prévenir d'éventuelles incompatibilités de plusieurs objectifs sur une même zone.

Le plan d'actions est structuré autour d'objectifs opérationnels. Ces derniers sont les résultats concrets auxquels l'on souhaite parvenir, afin d'atteindre les objectifs à long terme et de répondre aux enjeux. Les objectifs opérationnels sont SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Délimités dans le temps). Le plan d'actions du plan de gestion Gergovie et sites arvernes est illustré sur la figure ci-dessous et présenté en entier en Annexe H.

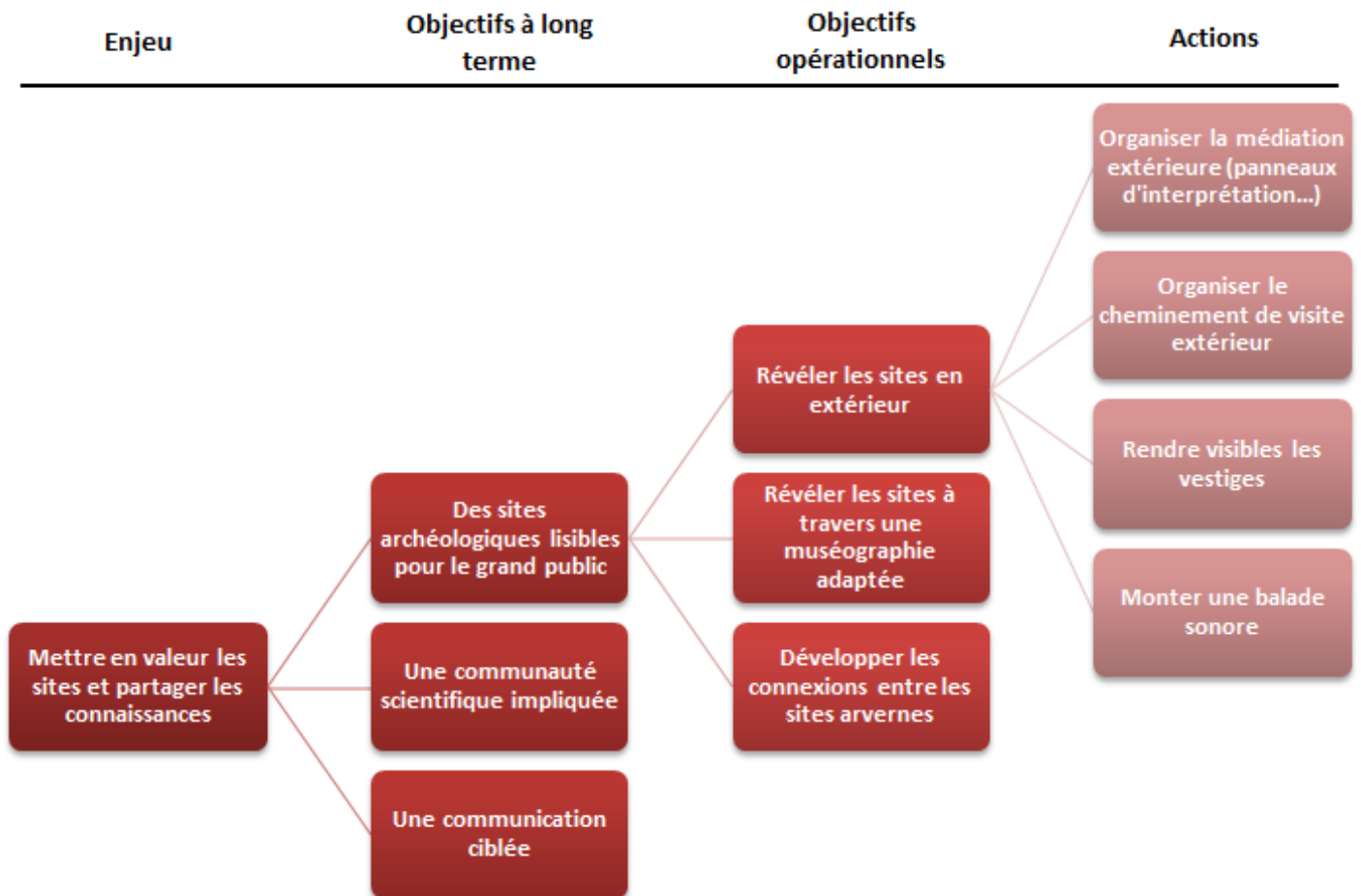


Figure 9 : Organisation du plan d'actions du plan de gestion Gergovie et sites arvernes à travers l'exemple du second enjeu

IV.4. L'élaboration des fiches-action

Les actions sont les tâches précises qui vont permettre d'atteindre l'objectif opérationnel. Elles sont exprimées avec des verbes actifs. Les fiches-actions permettent d'organiser l'action, de planifier le travail, d'attribuer les responsabilités et d'inscrire l'action dans un cadre financier et temporel fixé. Il est donc important que les fiches-actions contiennent les éléments suivants :

- Le contexte dans lequel s'inscrit l'action
- La description de l'action, et, si nécessaire, sa séparation en sous actions
- Le lieu sur lequel s'applique l'action
- Le calendrier prévisionnel et les échéances à respecter
- Le maître d'ouvrage de l'action, c'est-à-dire celui qui va la mettre en œuvre, et les partenaires associés
- Le financement de l'action

Dans le cadre du plan de gestion « multi-sites » Gergovie et sites arvernes, le choix a été fait de réaliser une fiche-action générale, puis des fiches-actions par sites. La première fiche présente les éléments communs à tous les sites, à savoir le contexte ou encore le résultat attendu de l'action. Elle précise sur quels sites va être mise en place l'action. Les fiches suivantes, une par site concerné, précisent l'action (son lieu de mise en œuvre, sa réalisation, le montant alloué). L'action peut ainsi être adaptée au contexte de chaque site.

Pour plus de lisibilité, les fiches-actions seront caractérisées par un bandeau de couleur associé à chaque site : orange pour Gergovie, rouge pour Corent, vert pour Gondole et bleu pour les Camps de César.

La fiche-action « Historique des fouilles » du plan de gestion de Gergovie et des sites arvernes est présentée en Annexe I. Elle comporte la fiche-action générale, ainsi que celle de Gergovie. Bien que cette action s'applique sur tous les sites, seule la fiche précise de Gergovie a été intégrée dans ce rapport car toutes les autres sont élaborées sur le même modèle. Le plan de gestion présente cependant bien une fiche pour chaque site.

Pour le plan de gestion « multi-sites » de Gergovie et des sites arvernes, le choix a été fait de réaliser pour chaque action une première fiche d'action générale, commune à tous les sites, puis des fiches-actions spécifiques pour chaque site concerné, permettant d'apporter le détail de la réalisation de l'action. Ce système permet de conserver l'unité et le lien qui ont motivé la création d'un plan de gestion unique pour ces sites, tout en permettant l'adaptation des actions en fonction des sites. Cela permet également d'inclure au plan de gestion des actions spécifiques à un site, par exemple au plateau de Gergovie qui est la figure de proue du projet de mise en valeur.

IV.5. Organisation de l'évaluation

L'évaluation est un point primordial du plan de gestion. Elle doit permettre de s'assurer de son efficacité, et doit mesurer la progression vers les objectifs à long terme identifiés. Elle permet un suivi régulier, et peut permettre de réorienter les actions si nécessaires. Pour cela, une évaluation doit être réalisée chaque année. Une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale sont nécessaires pour compléter ces points réguliers.

Cette évaluation a une double entrée : elle permet d'évaluer l'efficacité de chaque action mise en place et l'efficacité du plan lui-même. En effet, ce sont deux points différents : chaque action ne contribue pas de la même façon à l'atteinte des objectifs.

Les indicateurs de suivi pour l'évaluation doivent être fiables, et doivent permettre une mesure sans risque d'erreur. Ils doivent également être simples et peu chronophages. En effet, si l'évaluation prend trop de temps ou est trop contraignante, le gestionnaire risque de ne pas la mener ; cela mettrait en danger l'évaluation et donc la réussite du plan de gestion.

L'évaluation du plan de gestion doit ainsi permettre d'identifier :

- Les actions qui ont fonctionné et celles qui ont été efficaces ;
- Les actions qui n'ont pas fonctionné et celles qui ont fonctionné mais n'ont pas permis d'atteindre le résultat attendu ;
- Les contraintes de mise en œuvre du plan et les solutions qui ont pu être apportées ;
- Les résultats sur le site et les impacts à l'échelle du territoire (évolution du fonctionnement ou des usages, réaction des usagers...).

Aussi, dans le cadre du plan de gestion de Gergovie et des sites arvernes, une évaluation de chaque action a été prévue au moyen d'**indicateurs inscrits dans les fiches-actions** par site. Pour les actions qui s'étalent sur plusieurs années, le calcul des indicateurs sera réalisé chaque année.

De plus, le plan de gestion en entier sera évalué. Aussi, un tableau de bord a été élaboré (Tableau 4, page 46). Il sera également à remplir chaque année, et permettra d'estimer en un coup d'œil le nombre d'actions non commencées, en cours de réalisation ou terminées. Cela permettra au Conseil départemental d'estimer rapidement l'avancée globale du plan de gestion.

De plus, il semblait assez important de réaliser un bilan financier chaque année pour contrôler la mobilisation des crédits financiers inscrits le Contrat de Plan Etat-Région et communiquer auprès des cofinanceurs du projet de mise en valeur du plateau de Gergovie et des sites arvernes. Un autre tableau de bord a donc été construit.

Ce dernier est à remplir seulement pour les actions réalisées ou en cours. Il permet notamment un suivi plus précis et plus détaillé de chaque action, permettant ainsi de vérifier son efficacité de l'action sur le terrain et permettant potentiellement sa réorientation ou sa modification. Un exemple de ce second tableau de bord sur les sites arvernes est présenté ci-dessous.

Action	Etat d'avancement	Impact sur le terrain	Coûts engagés vs coûts prévus	Bilan	Réorientation ou modifications envisagées
Construire un historique des fouilles	50 %	Nul	40 000 € prévus 20 000 € engagés	Avancée satisfaisante Doit ensuite permettre des actions et des recherches sur le terrain !	
Interpréter les résultats du levé LIDAR ²	25 %	N'a pas encore guidé les recherches sur Corent, pourquoi ?	X € prévus X € engagés	Les résultats du levé LIDAR sur Corent doivent être récupérés et doivent servir à orienter les futures recherches	Le levé LIDAR sur les autres sites arvernes a été traité en 2017, sera analysé en 2018
...					

Tableau 3 : Tableau de bord d'évaluation annuelle des actions du plan de gestion Gergovie et sites arvernes

L'évaluation finale du plan de gestion quant à elle doit permettre de déterminer quels objectifs ont été atteints et de quelle façon, ou au contraire ceux qui n'ont pas été atteints et les raisons de ces échecs. Il est alors intéressant d'étudier l'aspect financier. Cette évaluation doit permettre la réactualisation du plan de gestion.

² Méthode de télédétection de la topographie du sol, pouvant permettre de repérer des vestiges archéologiques enfouis

Enjeu n° – Objectif à long terme	Objectif opérationnel	Action	Avancement de l'action – Année 2017						
			Importance de l'objectif	Urgence	Indice de priorité ³	Action non commencée	Action en cours	Action réalisée	Commentaire
1 – Des sites archéologiques et naturels mieux connus	Dresser un bilan des connaissances archéologiques	Construire un historique des fouilles	Moyenne	Moyenne	4				Sur Gergovie et Camps de César – réalisé en 2017 Corent, Gondole – à faire
		Interpréter les résultats du LIDAR	Forte	Forte	9				Sur Corent – réalisé en 2015 Sur Gergovie, Camps de César, Gondole – à faire
		Créer une couche SIG de toutes les fouilles et connaissances archéologiques	Faible	Faible	1				Nécessite la réalisation de l'action « Construire un historique des fouilles »
	Développer les connaissances archéologiques	Programmer de nouvelles fouilles	Forte	Moyenne	6				Nécessite la réalisation de l'action « Création d'un comité scientifique »
	...								

Tableau 4 : Début du tableau d'évaluation annuel du plan de gestion de Gergovie et des sites arvernes pour l'année 2017

³ L'indice de priorité prend en compte l'importance de l'action, ainsi que l'urgence avec laquelle elle doit être traitée. Il est calculé en multipliant l'importance et l'urgence, en sachant que la mention faible correspond à 1 point, moyenne à 2 points, forte à 3 points. Ainsi, les actions, dont l'indice de priorité est le plus fort, doivent être réalisées en premier.

L'évaluation d'un plan de gestion est double : il s'agit d'évaluer à la fois les actions mises en place et le plan de gestion en totalité. Elle permet un suivi continu de la réalisation du plan de gestion et de son efficience et permet une capitalisation de l'expérience. Deux tableaux de bord ont été construits pour évaluer annuellement la mise en œuvre du plan de gestion de Gergovie et des sites arvernes : le premier permet une vision globale des actions initiées ou non, tandis que le second, seulement pour les actions qui ont débuté, est plus précis et permet un bilan rapide de la réalisation des actions. Il constitue un outil d'aide à la décision pour redéfinir ou non les actions en fonction du contexte dans lequel elles s'inscrivent (évolution des connaissances, changement d'usage...), de leur impact sur le terrain, de leur efficacité et de leur coût. Ces évaluations annuelles seront par la suite une base importante pour l'évaluation finale du plan de gestion et doivent aider à la réalisation du prochain plan de gestion.

V. Discussion et analyse critique

V.1. Rendu à la fin du stage

Ce mémoire de fin d'études présente une méthodologie d'élaboration d'un plan de gestion, et plus particulièrement d'un plan de gestion « multi-sites » comme l'est celui de Gergovie et des sites arvernes. Ce mémoire sera donc rendu aux chargés de mission du CD63.

Il présente également la démarche qui a été la mienne au cours de ce stage afin d'élaborer la première version du plan de gestion de Gergovie et des sites arvernes. C'est donc un outil précieux pour le CD63 pour justifier de la démarche d'élaboration du plan de gestion auprès des partenaires ou des élus.

Grâce aux recherches bibliographiques et à la méthodologie d'élaboration du plan de gestion, j'ai pu rédiger une première version du plan de gestion de Gergovie et des sites arvernes. Cette première version a évolué suite à la mise en place d'un groupe de concertation pour la relecture et suite aux entretiens bilatéraux menés au cours du stage.

Ainsi, j'ai rédigé un préambule au plan de gestion, rappelant les principes de structuration et d'utilisation de cet outil, un paragraphe présentant la méthode, l'équipe en charge de la rédaction, des relectures et la propriété du document, ainsi qu'une introduction, présentant les sites arvernes et la politique archéologique.

Suite à cela, le diagnostic du site de Gergovie et celui du site de Corent ont été effectués. Ils ont été relus en interne et mis en page, mais certains compléments d'information pourraient encore être apportés.

Une partie synthèse des diagnostics a été rédigée, associée à la synthèse et l'analyse des entretiens. Cette partie était primordiale afin de confirmer les principaux enjeux de gestion, identifiés en partie dans le travail préliminaire de la notice générale de Gergovie validé par l'ensemble des partenaires.

Les enjeux ont ensuite été construits et expliqués. A partir de ceux-ci, des objectifs à long terme ont pu émerger. Un plan d'action, constitué d'objectifs opérationnels et d'actions, a alors été construit afin de conduire à la réalisation des objectifs à long terme.

Quelques fiches-actions ont par la suite été créées. Par manque de temps, cette étape n'a pas pu être terminée, et plusieurs fiches-actions restent à élaborer.

Enfin, la dernière partie rendue au CD63 est l'évaluation du plan de gestion. Cette étape n'a pas pu non plus être approfondie par manque de temps. Deux tableaux de bords ont été proposés, mais une réflexion reste à conduire afin de prévoir au mieux l'évaluation de ce plan de gestion « multi-sites ». Une analyse par sites pourrait être une piste à poursuivre.

Grâce à des recherches et à une réflexion quant à la démarche d'élaboration d'un plan de gestion « multi-sites », une première version du plan de gestion de Gergovie et des sites arvernes presque complète a pu être rendue au CD63 en fin de stage. Cependant, toutes les parties n'ont pas fait l'objet de relecture, et les partenaires, associés au sein du COPIL et du COMEX, devront également accéder au document rédigé et proposer les modifications qui leurs semblent pertinentes pour le site. D'autres parties sont également à poursuivre ou à renforcer.

V.2. Perspectives pour la poursuite du travail

La première version proposée du plan de gestion ne peut pas être considérée comme le plan de gestion en lui-même ; de nombreuses étapes restent à réaliser afin de finaliser ce document.

Tout d'abord, les diagnostics des Camps de César et de Gondole restent à effectuer. C'est une étape chronophage, mais ces sites, moins étendus, présentent moins d'usages et d'enjeux que les sites de Gergovie et de Corent. Les diagnostics de Gergovie et de Corent peuvent également être modifiés. En effet, certaines actions de diagnostics sont en cours. C'est par exemple le cas d'une étude sur les habitats naturels, la flore et la faune du plateau de Gergovie par le CEN Auvergne. Les conclusions de cette étude, dont le rendu est prévu en octobre, seraient intéressantes à intégrer directement dans le diagnostic.

De plus, la structuration du plan d'action et la définition des objectifs à court terme peuvent être amenées à changer suite à la concertation. Bien qu'ils aient été construits en concertation dans la notice générale de Gergovie, ces objectifs doivent faire l'objet d'une nouvelle discussion. Premièrement, la notice ne s'applique que sur Gergovie, alors que certains objectifs opérationnels répondent à des besoins sur les sites de Corent, Gondole ou les camps de César spécifiquement. Deuxièmement, certains objectifs sont apparus, suite aux entretiens réalisés ou en lien avec l'activité plus récente sur les sites. Il est donc important de vérifier que tous les partenaires s'accordent sur les objectifs opérationnels du plan de gestion aujourd'hui identifiés.

Enfin, deux étapes n'ont pas pu être menées à terme pendant la durée du stage. Toutes les fiches-actions n'ont pas été élaborées, et l'évaluation a fait l'objet d'une première réflexion, mais n'a pas été poussée. Il s'agit donc, dans la poursuite de mon travail, de créer de nouvelles fiches-actions et d'organiser plus concrètement l'évaluation des actions et du plan de gestion en totalité.

Un paramètre important reste à régler, et pourrait entraîner des modifications dans toutes les parties du plan de gestion, des diagnostics au plan d'action : le périmètre d'application du plan de gestion de Gergovie et de sites arvernes. En effet, ce dernier n'est pas encore défini officiellement. Il sera discontinu pour englober tous les sites. Un premier périmètre a été pensé pour englober toutes les zones à enjeux. Cependant, quelques questions subsistent : par exemple, un ancien quartier archéologique, nommé secteur du *Bay*, a été découvert dans un méandre de l'Allier, à environ 2 kilomètres du plateau de Corent. Les archéologues ont avancé l'hypothèse de son lien à l'*oppidum* de Corent. Aussi, alors que le plan de gestion devait idéalement s'appliquer sur le plateau de Corent, des questions se posent quant à l'intégration de ce secteur.

Un autre problème sera également à régler concernant la gestion des sites, ainsi que la gouvernance du projet. Actuellement, la gestion n'est pas définie, et aucune structure n'apparaît évidente pour ce rôle. Aussi, il va falloir trouver une solution et peut-être organiser une gestion conjointe entre le Département et la Communauté de Communes. Concernant la gouvernance, cette dernière devra évidemment évoluer, afin d'intégrer les nouveaux partenaires du plan de gestion, à savoir les acteurs concernés par les sites de Corent, Gondole et des Camps de César. Les questions de validation et de calendrier devront également être posées.

Enfin, il pourrait être intéressant de réfléchir à d'autres outils de communication pour venir en complément ou en place du plan de gestion. Ce dernier est un document lourd, qui n'est pas forcément adapté à tous les publics, notamment aux élus ou à la population. Un document simplifié pourrait être envisagé, afin de communiquer plus largement dessus.

Les diagnostics de Gondole et des camps de César, certaines fiches-actions et l'organisation de l'évaluation restent à élaborer. Le périmètre d'application du plan de gestion et la gestion des sites sont à définir rapidement, et la gouvernance doit évoluer afin d'intégrer les acteurs de tous les sites. Enfin, des étapes de concertation et de validation au sein des instances de gouvernance sont à prévoir.

V.3. Bilan du travail effectué et réflexion quant à la démarche d'élaboration du plan de gestion en regard du contexte

Un bilan du travail effectué, à savoir la méthodologie d'élaboration du plan de gestion et la première version de celui de Gergovie et des sites arvernes, est présenté sur la matrice AFOM ci-dessous. Elle permet de mettre en lumière les atouts de ce travail d'élaboration du plan de gestion, et plus largement du projet de mise en valeur des sites arvernes, et au contraire les faiblesses. De plus, ce document d'objectifs est une opportunité pour le territoire mais certaines menaces pourraient contraindre sa réalisation.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostics rédigés complets et mettant en avant de réels enjeux - Plan d'action commun à tous les sites et fiches-actions spécifiques – bonne intégration des spécificités de chaque site dans une logique commune - Volonté politique de faire vivre le site et de mettre en œuvre un vrai projet : plan de gestion utile - Forte implication de tous les acteurs du territoire autour de Gergovie - Gouvernance en place permettant le dialogue et l'échange 	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance non élargie aux acteurs du territoire autour de Corent, Gondole et les camps de César - Document lourd et conséquent dû à l'intégration de 5 sites discontinus - Fiches-actions et évaluation qui n'ont pas pu être finalisées en raison d'un manque de temps
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Être un document fédérateur sur le territoire et mobiliser les acteurs pour la réalisation d'un projet partagé - Être un document de référence pour toutes les actions à réaliser sur les sites arvernes – garant de cohérence entre les sites 	<ul style="list-style-type: none"> - Si la gestion n'est pas définie rapidement, la mise en œuvre du plan de gestion est compromise - Des visions à long terme différentes selon les acteurs (notamment sur la question : quel niveau de développement touristique veut-on atteindre ?)

Tableau 5 : Matrice AFOM du plan de gestion Gergovie et sites arvernes

Au-delà des atouts, faiblesses, opportunités, menaces identifiés dans cette matrice, d'autres éléments me paraissent importants à souligner quant au travail effectué lors de ce stage de fin d'études.

Certaines difficultés ont contraint le travail et allongé le temps d'élaboration du plan de gestion. La réactivité de tous les partenaires n'a pas forcément été rapide, et certains d'entre eux, dont les activités sont moins centrées sur le plateau de Gergovie ou les sites arvernes, n'avaient pas compris l'intérêt des entretiens bilatéraux. Suite à une insistance et des explications, tous ont cependant fini par accorder du temps à ces entretiens. Il aurait été intéressant de mener des entretiens de façon plus étendue, notamment sur les autres sites arvernes et non pas seulement Gergovie. Pour des contraintes de temps, cela n'a pas pu être fait. Aussi, des échanges par mail ont permis de remplacer les entretiens, notamment avec la mairie de Corent. Cependant, j'aurais aimé avoir plus de temps pour pouvoir rencontrer ces acteurs en entretien et les intégrer à l'élaboration du plan de gestion de la même façon que les autres.

Selon moi, la gouvernance actuelle, mise en place pour le projet de mise en valeur du plateau de Gergovie et donc pour l'élaboration du plan de gestion, n'est pas optimisée. Sur le papier, elle est idéale mais en réalité, les acteurs ne comprennent pas tous leur rôle et leur place dans la gouvernance. Les réunions auxquelles j'ai pu assister (COMEX, COPIL) ont plus été des réunions de consultation, voire d'information, qu'une réelle concertation (13). Les entretiens bilatéraux menés ont également relevé de la consultation. Cette partie est selon moi une faiblesse du travail effectué, mais il était difficile pour moi d'organiser des réunions de concertation alors même qu'elles étaient censées exister.

Cette faiblesse est également à nuancer dans le sens où des projets de mise en valeur du plateau de Gergovie sont posés sur la table depuis plus d'une dizaine d'année. La raison de ces échecs est le manque d'une structure gestionnaire, avec les moyens associés. En reprenant le dossier, le CD63 a lancé un nouveau souffle au projet, mais il ne possède pas de moyens suffisamment étendus pour la gestion au quotidien d'un tel site, d'autant qu'il assure déjà la gestion du puy de Dôme, labellisé Grand Site de France. La création d'un syndicat mixte, en tant que structure unique de gouvernance et de gestion, paraît aujourd'hui nécessaire pour pallier le manque de clarté quant aux rôles de chacun et le manque de structure de gestion dédiée. Il permettrait également d'organiser de façon plus efficace une réelle concertation.

Enfin, la temporalité d'élaboration du document pose question. Les actions de diagnostic sont en cours pour Gergovie et n'ont pas été effectuées pour les autres sites. Cependant, le plan de gestion sert aussi à mettre en avant ces manques et doit permettre d'y remédier dans les années à venir. D'autre part, le plan financier du CPER va de 2015 à 2020, alors que le plan de gestion est supposé être sur 5 ans et durer jusqu'en 2022. Cela pose de nombreuses questions en termes de financement des actions du plan de gestion.

Une première version du plan de gestion de Gergovie et des sites arvernes a pu être élaborée. Cependant, par manque de temps, les fiches-action et l'évaluation restent à compléter. Les acteurs du territoire, rassemblés en une instance de gouvernance, ont la volonté de mettre en place un projet global pour les sites arvernes et de faire vivre le plan de gestion, ce qui constitue un véritable atout. Ce document, fédérateur, permettra une vraie cohérence dans l'aménagement des sites arvernes. Cependant, la gouvernance n'est pas optimisée, et ne permet pas une réelle concertation. De plus, le manque de structure dédiée à la gestion des sites est une menace pour la mise en œuvre du document d'objectifs. Aussi, une réflexion quant à ces derniers points paraît aujourd'hui indispensable pour s'assurer de l'efficacité de ce plan de gestion.

Conclusion

Un plan de gestion est un véritable outil pour le territoire. A partir d'un état des lieux, il doit permettre de dégager des enjeux et des objectifs de gestion pour le site. Cette étape est cruciale dans l'élaboration du plan de gestion, et précède la construction d'un plan d'action structuré autour d'objectifs opérationnels et de fiches-actions. Le plan de gestion devient donc la référence pour tous les acteurs impliqués sur le territoire et toutes les actions qui y prennent place. C'est pourquoi il doit être élaboré en concertation avec tous les acteurs concernés et doit être le fruit d'une volonté collective. Cela garantit l'implication de tous pour l'atteinte des objectifs sur le territoire.

Le plan de gestion de Gergovie et des sites arvernes est un plan de gestion « multi-sites » ; il rassemble cinq sites discontinus. Cela présente de nombreux intérêts : il permet une vraie cohérence dans l'aménagement et la protection de plusieurs sites archéologiques reliés les uns aux autres, une mutualisation des idées et des moyens pour un projet d'envergure à l'échelle du territoire, ainsi qu'une structure de gouvernance élargie à d'autres acteurs du territoire. Cette structure de gouvernance, bien organisée autour du projet de mise en valeur du plateau de Gergovie, instaure le dialogue et l'échange entre les partenaires pour l'élaboration du plan de gestion et pour décider des actions à mettre en place. Elle sera sans doute amenée à évoluer afin d'intégrer de nouveaux acteurs au sein d'un espace de concertation plus efficace. Il serait intéressant de mener une réflexion quant à la création d'un syndicat mixte, ou d'une autre forme d'organisation, en tant que structure unique de gouvernance et de gestion des sites arvernes, garante de l'application du plan de gestion.

Bibliographie

1. Puy-de-Dôme, le Département. [En ligne] <http://www.puy-de-dome.fr/conseil-departemental-du-puy-de-dome.html>, consulté en juillet 2017
2. **Aidoni, Hamzaoui, Roisin - stagiaires IADT au CD63. Rapport de stage. Une ressource multivariée à valoriser : le plateau de Gergovie.** 2016. 135p.
3. **Jules César.** Entre 57 et 51 av. J.-C. *Commentarii de Bello Gallico (Commentaires sur la Guerre des Gaules), livre VII.* Traduction : Léopold-Albert Constans, *Guerre des Gaules*, Les Belles Lettres, « Collection des universités de France », série latine, 1924
4. **Paoli et Soulard, 2003.** Note de méthode du projet inter-unités RIDT, Comment écrire la chronique d'un dispositif territorial. 5p.
5. Expertise - Plans de gestion d'espaces naturels. [En ligne] [Citation : 02 août 2017.] <http://paca.lpo.fr/etudes/expertise/plans-de-gestion-d-espaces-naturels>.
6. **Seine-Saint-Denis, le Département, 2011.** *Guide d'élaboration du plan de gestion en Seine-Saint-Denis.* 38p.
7. **Conseil départemental du Puy-de-Dôme, 2017.** *PLATEAU DE GERGOVIE : NOTICE GENERALE.* 18p.
8. **CEN Bourgogne.** Plans de gestion sites multiples. *Le document de gestion sites multiples : une plus-value pour les territoires et les sites du Conservatoire.* [En ligne] [Citation : 02 août 2017.] http://forumdesgestionnaires.espaces-naturels.fr/sites/default/files/2014/presentations/16_s_gomez_cen_bourgogne.pdf.
9. **ATEN.** Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels. 7.5 - *METHODE - Document unique de gestion pour plusieurs ENPs.* [En ligne] <http://ct88.espaces-naturels.fr/node/1377>.
10. **Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, 2012.** *Grand Site de France ® site du puy de Dôme Plan de gestion 2012-2017.* 248p.
11. **Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, 2016.** *Chaîne des Puys faille de Limagne Programme opérationnel 2016-2020.* 166p.
12. **DIREN Auvergne, 2001.** *Plan de gestion du site de Gergovie Commune de La Roche-Blanche.* 80p.
13. **Arnstein, Sherry R.** A Ladder of Citizen Participation. July 1969, Vol. 35, No. 4, pp. 216-224.
14. **ATEN - Agence Française pour la biodiversité.** N°88 *Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels.* [En ligne] Juillet 2015. <http://ct88.espaces-naturels.fr/>.

Annexes

Annexe A : Chronique de dispositif du projet sur Gergovie.....	55
Annexe B : Chronique de dispositif du projet sur Gondole	57
Annexe C : Fiche de la gouvernance du projet de mise en valeur du plateau de Gergovie	58
Annexe D : Présentation des institutions rencontrées pour l'élaboration du plan de gestion	59
Annexe E : Guide d'entretien : exemple pour la communauté de communes Mond'Arverne	61
Annexe F : Synthèse des entretiens : analyse des réponses aux questions permettant d'identifier les enjeux	64
Annexe G : Synthèse des entretiens : matrice AFOM des partenaires	66
Annexe H : Plan d'action élaboré pour le plan de gestion de Gergovie et des sites arvernes	67
Annexe I : Fiche-action n°2 « Construire un historique des fouilles » du plan de gestion de Gergovie et des sites arvernes.....	72

Annexe A : Chronique de dispositif du projet sur Gergovie

Périodes	2006 – 2012	2012 – 2014	2015 – 2016
Contexte	Le plateau de Gergovie, lieu de la célèbre victoire de Vercingétorix sur les légions de César, a fait l'objet de fouilles depuis plus d'un siècle. Ce site naturel et agricole encore préservé, et d'un haut intérêt archéologique, intéresse des acteurs locaux qui portent des projets de développement touristique.	Lancement d'un premier aménagement d'envergure : projet d'extension de la Maison de Site, par la Communauté de Communes Gergovie Val d'Allier. L'Etat confie l'animation de la réflexion du projet de mise en valeur des sites arvernes et la mise en œuvre d'actions au Département.	Lancement du travail coopératif sur le projet et définition des premières actions à mettre en œuvre (signalétique, panneaux...). Le Département est identifié par les acteurs en tant que pilote du projet.
Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Etat : Préfecture, DDT, DREAL, DRAC - Région Auvergne - Conseil Départemental du Puy-de-Dôme - Communauté de Communes Gergovie Val d'Allier, propriétaire de la Maison de Gergovie et gestionnaire du site - Office de Tourisme - Commune de La Roche-Blanche - Archéologues - Bureaux d'études - Organismes d'événements 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat : Préfecture, DDT, DREAL, DRAC - Région Auvergne - PETR Grand Clermont - Conseil Départemental du Puy-de-Dôme - Communauté de Communes Gergovie Val d'Allier - Commune de La Roche-Blanche - Archéologues - Organismes d'événements - Université 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat : Préfecture, DDT, DREAL, DRAC - Région Auvergne - PETR Grand Clermont - Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, désigné maître d'ouvrage - Communauté de Communes Gergovie Val d'Allier, Communauté urbaine de Clermont - Commune de La Roche-Blanche - Archéologues - Organismes d'événements
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Fouilles et nouvelles découvertes - 2008-2009 : Réflexion autour d'un projet de valorisation touristique du plateau par la Communauté de Communes Gergovie Val d'Allier – cahier des charges, appel d'offre aménagements du site 	<ul style="list-style-type: none"> - 2014 : Elaboration d'un diagnostic du site - 2014 : Validation des orientations du projet et des méthodes de travail proposées par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme - Fouilles et nouvelles découvertes 	<ul style="list-style-type: none"> - Début des travaux de la maison de site : avril 2015 - Contrat de plan Etat-Région 2015-2020 : 4,25 millions d'euros pour la mise en valeur de Gergovie et des sites arvernes - Formation d'un Comité de Pilotage et d'un Comité Exécutif - Formation de 3 groupes de travail - Fouilles et nouvelles découvertes

Périodes	2006 – 2012	2012 – 2014	2015 – 2016
<p>Controverses</p>	<p>Les aménagements proposés par les bureaux d'études sont ambitieux et irréalistes.</p> <p>Flou autour de la gestion : le rôle de chaque acteur n'est pas défini. Le projet est lourd pour la communauté de communes Gergovie Val d'Allier seule. Mais elle sensibilise l'Etat et les autres acteurs à la valorisation du plateau.</p>	<p>Intégrer la Maison de Site dans le projet de valorisation du plateau</p> <p>Comment organiser la gouvernance ? Quelle structuration mettre en place ?</p>	<p>Questions autour de la gestion : les rôles sont toujours imprécis, et les acteurs se positionnent indépendamment les uns par rapport aux autres : besoin d'organisation, de clarification des rôles</p> <p>Implication récente de la communauté urbaine de Clermont-Ferrand, implication de certains acteurs à renforcer</p> <p>Définir des actions à court, moyen et long terme et concilier les usages</p> <p>Vision à long terme et sur ambition du projet à préciser pour aboutir à une vision partagée (vision très ambitieuse de certains acteurs s'accompagnant d'aménagements lourds)</p>

Annexe B : Chronique de dispositif du projet sur Gondole

Périodes	2002 – 2008	2009 – 2013	2014 – 2016
Contexte	Des fouilles exploratoires (1989) ont permis de prouver que l'oppidum de Gondole était un des trois sites archéologiques majeurs autour de Clermont-Ferrand, emblématique de l'Age de Fer. C'est le site le moins connu et le moins fouillé.	Lancement d'un projet de contournement routier de Cournon-d'Auvergne, qui traverse le site classé au titre des Monuments Historiques de Gondole	Situation de blocage sur le site de Gondole à cause du projet de contournement routier, et de la situation foncière défavorable. Fouilles interrompues et faible mise en valeur du site
Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Culture, DRAC Auvergne - Région Auvergne - Conseil Départemental du Puy-de-Dôme - Commune du Cendre - L'association ARAFA et l'INRAP 	<ul style="list-style-type: none"> - L'ARAFA et l'INRAP - Les communes de Cournon d'Auvergne et de Pérignat-sur-Allier 	<ul style="list-style-type: none"> - Services de l'Etat : Préfecture, DRAC - Région Auvergne - Conseil Départemental du Puy-de-Dôme - PETR du Grand Clermont - Les communes de Cournon d'Auvergne et de Pérignat-sur-Allier
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Découvertes majeures en dehors de la fortification : célèbre tombe collective de 8 hommes et 8 chevaux alignés, quartier artisanal, important mobilier archéologique - Journée portes ouvertes, conférences 	<ul style="list-style-type: none"> - Fouilles jusqu'en 2010 sur le secteur en dehors des fortifications - 2012 : le Grand Clermont valide son SCOT, qui prévoit le contournement de Cournon 	<ul style="list-style-type: none"> - 2014 : Lancement des études environnementales du projet de contournement routier - 2016 : tracé du contournement validé. Il passe dans le site archéologique de Gondole, classé au titre des Monuments Historiques - Création d'une reconstitution 3D de l'oppidum de Gondole et d'une visite virtuelle, disponible sur le site internet du Département
Controverses	<p>Situation Foncière : Impossibilité d'entamer des fouilles dans le cœur du site car le foncier est privé. Seul des parcelles en contrebas des fortifications appartiennent au CD 63.</p> <p>Emergence de l'hypothèse de complémentarité entre les 3 sites arvernes majeurs : quelle était réellement l'organisation territoriale arverne ?</p>	<p>Incohérence de la collectivité départementale, à la fois porteuse du projet de contournement routier, et à la fois largement engagée dans une politique de valorisation des sites archéologiques majeurs que sont Gergovie, Corent et Gondole</p> <p>Contradiction entre les services de l'Etat : accord de principe de la Préfète, mais avis négatif des services de la DDT</p>	<p>Comment mettre le contournement routier à profit du projet de mise en valeur du site s'il a lieu ? : création possible d'une zone de stationnement pour un meilleur accès, signalisation...</p> <p>Besoin de fouilles préventives sous le tracé Gestion du mobilier archéologique, propriété du Département</p>

Annexe C : Fiche de la gouvernance du projet de mise en valeur du plateau de Gergovie



Mise en valeur du plateau de Gergovie et des sites arvernes : mode de gouvernance

Comité de pilotage
Préfecture du Puy-de-Dôme Conseil départemental du Puy-de-Dôme Conseil régional Auvergne Rhône Alpes Clermont Auvergne Métropole Mond'Arverne Communauté
Comité exécutif
Préfecture du Puy-de-Dôme Conseil départemental du Puy-de-Dôme M. Jacques Sallois Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Grand Clermont Communes de La Roche Blanche, Romagnat, Pérignat-les-Sarliève et Chanonat Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand Université Clermont Auvergne et associés Institut d'Auvergne du Développement des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme Mond'Arverne Tourisme Conservatoire des espaces naturels d'Auvergne Chambre départementale d'agriculture du Puy-de-Dôme Conseil Architecture, Environnement et Urbanisme du Puy-de-Dôme
Autres partenaires impliqués dans les groupes de travail : « Archéologie et Histoire », « Paysages et Environnement » et « Valorisation et Prospective »
Services Patrimoine Archéologique, Tourisme et Thermalisme, Milieux Naturels, Agriculture et Forêt, DRD Val d'Allier, Direction de la Mobilité et Service Exploitation et Sécurité du Conseil départemental du Puy de Dôme Mission Patrimoine et Culture et Service Tourisme du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes Direction du Tourisme et des Relations Internationales/Direction du Tourisme de Clermont Auvergne Métropole Direction Développement et Tourisme de Mond'Arvernes communauté Laboratoires GEOLAB, UMR Territoires, CHEC et Maison des Sciences de l'Homme de l'Université Clermont Auvergne Association pour la Recherche de l'Âge de Fer en Auvergne Laboratoire Universitaire d'Enseignement et de Recherche archéologique Nationale Association du site de Gergovie Peter JUD, responsable des fouilles archéologiques en cours sur le plateau de Gergovie Restaurant La Hutte Gauloise

Annexe D : Présentation des institutions rencontrées pour l'élaboration du plan de gestion

Logo de la structure	Structure partenaire du projet	Personne référente et poste occupé
	<p>DRAC Auvergne-Rhône-Alpes - via le Service Régional de l'Archéologie (SRA), elle est impliquée dans la valorisation des sites archéologiques sur le territoire. Son rôle premier est la protection du patrimoine archéologique, mais elle accompagne également le développement des connaissances en délivrant les autorisations de fouilles et en participant en partie au financement des travaux de recherche scientifique. La DRAC Auvergne-Rhône-Alpes est propriétaire du plateau de Gergovie.</p>	<p>Frédéric Letterlé, Conservateur Régional de l'Archéologie Rencontré le 6 juillet 2017</p>
	<p>DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - elle porte un projet de classement des sites arvernes qui aurait des impacts forts en termes de réglementation, et qui permettrait une protection des sites. Ce projet est une reconnaissance du caractère remarquable des paysages sur les sites et autour de ceux-ci.</p>	<p>Frédéric Decaluwe, Inspecteur des sites Puy-de-Dôme/Allier Rencontré le 7 juin 2017</p>
	<p>Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Grand Clermont - il regroupe Riom Limagne et Volcans, Billom Communauté, Mond'Arverne Communauté et Clermont Auvergne Métropole. Il apporte au projet de mise en valeur des sites arvernes une vision d'ensemble, à l'échelle du pays. En fonction des projets, il peut aussi constituer un soutien financier, à travers des crédits spécifiques du PETR ou du programme européen LEADER qui soutient les projets en milieu rural.</p>	<p>Jérôme Prouhèze, Directeur adjoint au Développement Rencontré le 7 juin 2017</p>
	<p>Mond'Arverne Communauté - les sites archéologiques du plateau de Gergovie, des camps de César et de Corent sont implantés sur le territoire de cette EPCI créée en janvier 2017. Elle remplace dans ses actions la communauté de communes Gergovie Val d'Allier. Les compétences qu'elle apporte au projet de mise en valeur des sites arvernes sont le développement économique, la protection et la mise en valeur de l'environnement. La communauté de communes est propriétaire de la Maison de Gergovie, espace muséographique des sites arvernes implanté sur le plateau.</p>	<p>Sophie-Caroline Fargues, Directrice adjointe Développement/Tourisme Rencontrée le 8 juin 2017</p>
	<p>Mond'Arverne Tourisme - créé en 2017, il remplace dans ses fonctions l'ancien Office de Tourisme de Gergovie Val d'Allier. Il a pour principale mission la diffusion d'informations touristiques à destination du grand public, à propos des services proposés sur le territoire, ainsi que des animations et des événements qui y ont lieu. C'est notamment le cas pour les sites archéologiques du département. Mond'Arverne Tourisme participe activement à la vie du site, notamment en organisant la médiation culturelle.</p>	<p>Arnaud Pocris, Responsable du site de Gergovie et Directeur de l'Association Gergovie Les Arvernaises Rencontré le 8 juin 2017</p>

	<p>CEN Auvergne - c'est une association qui a pour principal objectif la préservation et la protection du patrimoine naturel et paysager. Il vise à sauvegarder les espèces, à préserver les équilibres écologiques et à protéger les milieux et habitats naturels, ainsi que la biodiversité qui y est associée. Il intervient notamment sur les coteaux secs du plateau de Gergovie, en tant qu'animateur de la zone Natura 2000.</p>	<p>Romain Legrand, Chargé de mission réseau et suivi de sites, tourisme, sites ouverts au public, Natura 2000 Rencontré le 11 juillet 2017</p>
<p>ASSOCIATION DU SITE DE GERGOVIE</p> 	<p>Association du site de Gergovie - créée en 1990, elle participe à la création de nouvelles connaissances sur le plateau de Gergovie en aidant les campagnes de fouilles et autres prospections archéologiques et en réalisant des études sur le patrimoine naturel. Elle les diffuse ensuite à la population via des conférences, expositions et publications.</p>	<p>Daniel Leguet, Président de l'Association et Denis Tourlonias, Vice-président Rencontrés le 1^{er} juin 2017</p>
  <p>maison des sciences de l'homme</p>	<p>Association pour la Recherche sur l'Âge du Fer en Auvergne (ARAFA) - créée en 1990 en concertation avec le SRA, elle rassemble les différents acteurs de l'archéologie auvergnate. Elle coordonne les recherches et soutient de nombreux archéologues dans les travaux de fouilles sur la période gauloise en Auvergne. Elle est intervenue à plusieurs reprises sur le plateau de Gergovie. Elle mène aussi des actions de diffusion des connaissances, à travers les publications scientifiques et les outils de communication pour le grand public : presse, journées portes ouvertes, conférences.</p> <p>Maison des Sciences de l'Homme (MSH) - placée sous la tutelle du CNRS et de l'Université Clermont Auvergne. Elle regroupe les unités de recherche en sciences humaines et sociales et favorise la recherche en encourageant la mise en réseau des chercheurs et en menant des programmes scientifiques.</p>	<p>Marion Dacko, Archéologue Rencontrée le 13 juin 2017</p>
 <p>LA HUTTE GAULOISE cuisine du terroir et traditionnelle</p>	<p>La Hutte Gauloise - implantée sur le plateau de Gergovie depuis 1933, c'est l'unique offre de restauration de ce site. Le restaurant propose un menu adapté aux saisons et en lien avec le territoire et l'ambiance du plateau. Lors des manifestations, l'offre du restaurant s'adapte et des repas gaulois sont parfois proposés. Il possède deux salles de séminaires et porte un projet d'hébergement qui est bloqué depuis plusieurs années.</p>	<p>Sébastien Rastoix, Co-gérant du restaurant Rencontré le 17 juillet 2017</p>
	<p>Exploitant agricole - une convention de pâturage permet à un exploitant agricole d'installer un troupeau sur le plateau de Gergovie et sur les coteaux secs en zone Natura 2000. Cela permet l'entretien des milieux et favorise leur ouverture ainsi que le cortège d'espèces qui y vivent. De plus, c'est une activité traditionnelle du plateau de Gergovie et des sites arvernes.</p>	<p>Jean-Luc Voute, Eleveur ovin et caprin, céréaliériste Rencontré le 12 juillet 2017</p>

Entretien avec Mond'Arverne Communauté

Avec Sophie-Caroline Fargues, Directrice adjointe Développement/Tourisme

1. Explication de la démarche Plan de gestion

Politique archéologique du département : mise en valeur du patrimoine historique, et le plateau de Gergovie serait un peu la figure de proue pour l'attractivité touristique de tous les sites arvernes.

Démarche d'élaboration du Plan de Gestion Gergovie et Sites Arvernes - logique de cohérence territoriale entre ces sites, qui ont des points communs, et des différences !

Structuration du plan de gestion :

- 1- Diagnostic / Etat des lieux
- 2- Définition des enjeux et des objectifs
- 3- Fiches-actions / Planification des actions à venir

Le plan de gestion doit être un document complet mais synthétique, clair, pédagogique et transversal puisqu'il pourra être utilisé par tous les acteurs qui gravitent autour des sites.

2. Questions pour guider l'entretien

On va parler à la fois du plateau de Gergovie, et à la fois des autres sites arvernes, à savoir les camps de César, les sites de Corent et de Gondole.

Questions générales

Voulez-vous dire quelque chose quant à la démarche de création de ce plan de gestion ? Que pensez-vous du projet de mise en valeur de Gergovie et des sites arvernes ?

Selon vous, quels éléments doivent impérativement figurer dans le plan de gestion ?

Partie Diagnostic

Proposition de plan – qu'en pensez-vous ?

Points de détails

Liste des acteurs : paragraphe validé ?

Paysages et Patrimoine naturel : Avez-vous des éléments à ajouter sur les paysages, autour du plateau de Gergovie et sur le plateau en lui-même ? Avez-vous des connaissances quant aux habitats naturels, à la faune ou à la flore ?

L'archéologie et le patrimoine culturel du site : Vous paraît-il important d'intégrer les traces du passé agricole du plateau dans le diagnostic ?

Usages du plateau : avez-vous des éléments à ajouter sur ce point ? A propos des manifestations qui ont lieu sur le site ?

Manifestations : Arverniales + Cervolix + journées archéo et portes ouvertes + manifestations culturelles comme les « Scènes d'une nuit d'été »

Tourisme : Quels éléments vous paraissent importants à détailler dans le diagnostic ? Quel est selon vous le tourisme actuel autour de Gergovie et des autres sites arvernes ?

Pensez-vous qu'une mise en valeur est nécessaire au développement du tourisme à Gergovie ? Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'augmenter l'attractivité touristique du site ? Quel lien entre le tourisme et la préservation du site ?

Retombées économiques indirectes sur le territoire : Pensez-vous à autre chose qu'à l'hébergement ou la restauration ?

Informations disponibles sur le site : En quelle année les panneaux archéologiques ont-ils été posés par l'ARAFA ? Maquette installée en partenariat avec Bibracte, est-ce cela ? Le paragraphe rédigé est-il validé ?

Maison de site : le paragraphe est-il validé ? Droit pour les photos ?

Vocation pédagogique : Pour vous, quelle est la vocation pédagogique actuelle du site ? Que pensez-vous de la place du plateau pour l'éducation des enfants ?

Partie Enjeux

Analyse AFOM : Selon vous, quels sont les atouts du site ? Ses faiblesses ? Les opportunités qui se présentent pour le projet de mise en valeur ? Les menaces auquel ce projet pourrait être confronté ?

Atouts	Faiblesses
Opportunités	Menaces

Selon vous, quels sont les principaux enjeux du plateau de Gergovie et du projet de sa mise en valeur ?

Pour la définition des enjeux, se poser les questions suivantes :

- *Qu'est-ce qui est remarquable, rare, identitaire, sur le plateau de Gergovie ?*
- *Qu'attendez-vous en priorité du projet de mise en valeur ? Qu'attendent en priorité les usagers ? Qu'attend en priorité la population locale ?*
- *Quelle perte serait très dommageable à l'image du site et à son utilisation ?*
- *Quels sont les points noirs, les éléments regrettables ?*
- *Où se situent les différents conflits d'usagers et quelles en sont les raisons ?*
- *Existe-t-il des potentialités du site qui ne s'expriment pas pour l'instant ? Pourquoi ?*

Pensez-vous que ces enjeux sont communs à tous les sites arvernes ?

Annexe F : Synthèse des entretiens : analyse des réponses aux questions permettant d'identifier les enjeux

Qu'est-ce qui est remarquable, rare, identitaire, sur le plateau de Gergovie ?

La vue et les paysages

Histoire

Archéologie et vestiges

Proximité et connexion entre les sites, réseau

Sentiment de liberté

Espaces naturels et petit patrimoine

Qu'attendez-vous en priorité du projet de mise en valeur ?

Faire comprendre les sites à travers de la pédagogie et de la vulgarisation scientifique et intégrer leur dimension multi-thèmes

Préserver le site et son caractère naturel

Concilier les différents usages

Développement économique et touristique

Améliorer la connaissance des sites et s'y adapter

Renforcer et retravailler la notoriété du site

Attractivité de la Maison de Gergovie et capacité d'évolution

Gestion des flux de personnes et de la voiture individuelle

Intégration du puy Mardou à la démarche de mise en valeur

Concertation entre tous les acteurs

Quelle perte serait très dommageable à l'image du site et à son utilisation ?

La liberté, la facilité et la gratuité d'accès et d'usage

Les milieux naturels

L'urbanisation qui menace les milieux naturels et les paysages

Arrêt des fouilles et de l'avancée dans les connaissances, non-adaptation des sites à ces avancées

La vue paysagère

Le retour des polémiques sur l'emplacement de la bataille

Ne rien voir physiquement sur le site (vestiges)

Quels sont les points noirs, les éléments regrettables ?

Insuffisante mise en valeur de tous les sites et de leur patrimoine archéologique, historique et naturel, pas de médiation malgré toutes les études déjà réalisées

Problèmes d'accès, de stationnements, de gestion des déchets et de sur-fréquentation

L'artificialisation des sites (constructions, présence des voitures)

Abords de la Maison de Gergovie et du monument Teillard

Manque de communication et de visibilité des sites

Pas assez de fouilles

Pas de gestion pérenne, pas de contrôles sur les sites

Pas d'interlocuteur unique, référent et décisionnaire

Où se situent les différents conflits d'usages et quelles en sont les raisons ?

Entre la fréquentation habituelle du plateau (pratique de loisirs et tourisme parfois anarchiques) et le pâturage

Pas de conflits d'usage importants

A cause des dégradations (véhicules motorisées, vol)

Entre la pratique habituelle du plateau et l'archéologie

Entre usage local et usage touristique

Cervolix

Existe-t-il des potentialités du site qui ne s'expriment pas pour l'instant ? Pourquoi ?

En termes d'archéologie et de structures archéologiques concrètes : valorisation auprès du public et mise en valeur des vestiges nécessaire, à l'image de ce qui a été fait à Corent

Etre un lieu important d'activités culturelles, et pas seulement une zone de loisirs. En faire un site vivant

Sur les paysages et le patrimoine naturel

Montrer l'importance du volcanisme dans la formation des paysages que l'on découvre

Annexe G : Synthèse des entretiens : matrice AFOM des partenaires

Atouts	Faiblesses
<p>Les paysages et la position de belvédère à 360 degrés du plateau de Gergovie</p> <p>A proximité de Clermont-Ferrand</p> <p>L'Histoire : la bataille de Vercingétorix contre César et l'histoire contemporaine du plateau de Gergovie</p> <p>Facilité d'accès, proches de grandes voies de communication</p> <p>Offre touristique riche sur le département et sites arvernes en réseau, proches les uns des autres</p> <p>La topographie : un plateau</p> <p>Sentiment de liberté et de tranquillité</p> <p>Bon état de conservation des sites</p> <p>Zone naturelle</p> <p>Gratuité d'accès</p> <p>Gergovie : le nom</p> <p>Symbole ancré dans le mythe national</p> <p>Archéologie</p>	<p>Accès difficile, route dangereuse, signalisation routière non adaptée, stationnement anarchique</p> <p>Abords du monument Teillard et de la Maison de Gergovie qui donnent une mauvaise image du site</p> <p>Plateau de Gergovie insuffisamment mis en valeur, déception des visiteurs de ne rien y trouver et de rien y voir</p> <p>Notoriété faible, même pour Gergovie, et qui est en train de se perdre</p> <p>Impact visuel des véhicules sur le site</p> <p>Sécurité incorrecte lors des manifestations très largement fréquentées</p> <p>Animations qui dégradent le site</p> <p>Fréquentation du site compliquée à gérer si elle est trop importante</p> <p>Signalétique sur les sites catastrophiques et anarchiques, manque de « porte d'entrée »</p> <p>Chaleur en période estivale et manque d'ombre, raccourcissement du temps passé sur les sites par les visiteurs</p>
Opportunités	Menaces
<p>Mobilisation et investissements de nombreux acteurs, volonté politique</p> <p>Investissement du Conseil Départemental, acteur bien placé pour mener la concertation</p> <p>Vraies attentes pour des aménagements ou de la mise en valeur, notamment des vestiges archéologiques</p> <p>Facilité d'accès, proches de grandes voies de communication</p> <p>A proximité des autres sites arvernes majeurs</p> <p>Resserrer les liens avec Clermont pour profiter de sa dynamique et de sa notoriété</p> <p>Futur classement qui souligne son caractère remarquable et permettra de mettre en avant le site et de communiquer</p> <p>Le plateau de Gergovie est la porte d'entrée sur les autres sites arvernes, la bataille entre César et Vercingétorix sur l'archéologie en général, le plateau de Gergovie et permet par la même occasion de sensibiliser les publics à la géologie et aux milieux naturels</p> <p>Développement touristique</p>	<p>Urbanisation sur les versants et sur les sites arvernes en plaine</p> <p>Politique : mauvaise entente entre les acteurs, risque d'un projet à moyen et long terme non partagé</p> <p>Usage local pouvant menacer le patrimoine archéologique</p> <p>Fermeture potentielle du paysage par la déprise agricole</p> <p>Pérennité agricole : assurer la transmission de l'exploitation</p> <p>Artificialisation du plateau par trop d'aménagements, risque : dénaturer le site</p> <p>Surprotection réglementaire du site, surprotection par les acteurs eux-mêmes</p> <p>Pas d'interlocuteur unique</p> <p>Possibles problèmes financiers</p> <p>Maison de Gergovie : dimensions, retard, coût</p> <p>Entretien et gestion du site par plusieurs acteurs non coordonnés</p> <p>Fin de la gratuité d'accès au site</p>



Connaître et préserver le patrimoine paysager, naturel, historique et culturel des sites

Introduction : La connaissance des différents sites arvernes n'est pas complète, du fait de la multiplicité des thématiques qu'ils renferment, et très inégale en fonction des sites et des recherches qui y ont déjà pris place ou non. De nombreux domaines feront l'objet d'études complémentaires. Les nouvelles connaissances pourraient amener les acteurs à modifier leur vision et leur définition du projet et pourront donc être un facteur d'évolution du plan d'action.

Objectifs à long terme

Des sites archéologiques et naturels mieux connus

Objectifs opérationnels

Dresser un bilan des connaissances

Actions

Reconstruire l'historique des fouilles (Travail M. Dacko sur Gergovie en cours, Corent Gondole à faire)
Interpréter les résultats du LIDAR

Développer les connaissances archéologiques

Programme de prospections géophysiques
Construire des appels à projet pour de nouvelles fouilles
Accompagner d'éventuelles fouilles préventives

Développer les connaissances naturalistes et patrimoniales

Faire des inventaires faunistiques et floristiques
Répertorier le patrimoine culturel et le dater (ruines Corent, pierriers Gergovie...)

Des paysages de qualité, une richesse naturelle favorisée et des vestiges archéologiques protégés

Protéger les vestiges et le mobilier archéologiques

Prendre des mesures pour arrêter l'activité de concassage de pierres sur Corent
Développer les ZPPA et protéger le site de Corent et de Gondole
Mener une politique foncière (Corent, Gondole)
Positionner le projet routier de Gondole par rapport au projet archéologique

Favoriser le maintien ou le développement de la biodiversité

Maintenir les milieux ouverts
Maintenir une mosaïque d'habitats entre broussailles, forêt et prairie
Limiter l'impact de la fréquentation humaine sur les milieux (fiche générale qui traite de l'éclairage du monument Teillard, de la déambulation sauvage, des usages problématiques...)
Identifier les espaces fragiles à préserver et les retranscrire sur une carte de planification spatiale des activités (+prévoir son évolution en fonction de l'avancée des recherches)

Préserver les paysages et les angles de vue

Lutter contre l'embroussaillement
Restaurer les zones de ravines (en lien avec le passage de motos)
Projet de classement du plateau de Gergovie, des camps de César et de Corent
Etendre l'Observatoire des Paysages de la Chaîne des Puys aux sites arvernes



Mettre en valeur les sites et partager les connaissances

Introduction : Les nouvelles connaissances, qui constituent certaines des actions précédemment citées, seront à partager et à intégrer aux actions de mise en valeur présentées ci-dessous. Ces dernières seront donc amenées à évoluer et à s'adapter aux nouvelles connaissances acquises. Ce plan d'action n'est donc pas figé et sera à affiner d'année en année.

Des sites archéologiques lisibles pour le grand public

Révéler les sites en extérieur

Mise en valeur, aménagements des vestiges archéologiques
Aménagements de restitution (Corent...)
Monument Teillard (éclairage ?, sécurisation, mise en valeur, médiation...)
Mise en valeur des éléments du patrimoine historique (Maison des Etudiants, stèle Napoléon, ruines Corent)
Panneaux d'interprétation
Chemins de visite extérieurs
Balade sonore

Révéler les sites à travers une muséographie adaptée

Accompagner la maîtrise d'ouvrage de la Maison de Gergovie
Assurer la cohérence entre l'extérieur et l'espace muséographique de la Maison de Gergovie
Organiser des expositions temporaires sur les sites arvernes

Développer les connexions entre les sites arvernes, et avec les autres sites archéologiques

Développer les offres touristiques couplées (Gergovie/Corent, Lezoux, Mercure, Bibracte...)

Une communauté scientifique impliquée

Associer la communauté scientifique à la gestion et à la valorisation des sites

Création d'un comité scientifique
Définir les modalités du devenir du patrimoine archéologique après le chantier de fouilles
Inventorier les collections archéologiques et clarifier leur statut
Conserver et restaurer le mobilier archéologique (CCE Martres de Veyre)

Accompagner la transmission des connaissances scientifiques

Organisation de l'accès aux historiques de fouilles (Travail M. Dacko)
Accompagner les publications
Création d'une collection Gergovie et les sites arvernes
Accompagner la mise en place de conférences
Création de documents pédagogiques archéologiques et naturalistes

Une communication ciblée

Communiquer et faire connaître le site

Création d'un plan de communication (charte graphique...)
Publication de documents d'aides aux visites (plateau, puy Mardou, Maison de Gergovie ?, Corent, cave LUERN...)
Développement des partenariats avec d'autres sites touristiques locaux (puy de Dôme, lac Chambon, Vulcania ?, Lemptégy)
Développement des partenariats avec le milieu scolaire et universitaire

Mettre en valeur les sites par le numérique

Créer un site internet dédié à la mise en valeur des sites arvernes
Visite virtuelle de Gondole, diffuser les visites virtuelles
Visite en réalité augmentée de Corent
Création d'images de restitution 3D pour Gergovie
Médiation sur Gergovie sur des panneaux connectés



Organiser et gérer les sites tout en conservant la multiplicité des usages

Des sites vivants et préservés

Maintenir la multiplicité des usages

- Créer des cahiers des charges pour les agriculteurs en place
- Favoriser le maintien de l'exploitation agricole (pérennité, remplacement retraite...)
- Concilier l'exploitation agricole et les autres usages (pose de clôtures pour maintenir les chemins accessibles...)
- Identifier les besoins des agriculteurs et y répondre

Organiser la fréquentation des sites

- Réalisation d'une étude de définition de la stratégie touristique (cahier des charges, capacité de fréquentation, usage local vis-à-vis de l'usage touristique, dimension nationale, internationale, où et comment...)
- Evaluation de la fréquentation annuelle réelle des sites (compteurs...)
- Création d'une charte des manifestations
- Réglementer la circulation motorisée de loisirs en milieu naturel (arrêtés municipaux...)

Faire vivre les sites

- Monter des programmes d'animations annuels
- Créer des activités tout au long de l'année (découverte du patrimoine naturel...)
- Poursuivre et organiser les visites guidées (définir les parcours de visite, les thématiques, les points d'arrêt)
- Charte des activités : s'assurer de leur lien avec les sites

Un accès aux sites organisé et facilité

Améliorer l'accès et le stationnement

- Signalétique routière et autoroutière
- Adaptation des routes d'accès
- Organiser le stationnement (sur les sites, en pied de site...)
- Faciliter l'accès au site par voie pédestre
- Mener une réflexion à long terme sur le développement des modes d'accès doux

Créer une signalétique adaptée et cohérente sur les sites

- Balisage des chemins de randonnée
- Porte d'entrée sur les sites
- Panneaux d'informations directionnelles sur le plateau
- Panneaux (provisoires) sur les parkings

Un rôle bien défini pour chaque acteur au sein d'un projet partagé

Organiser la gestion et l'entretien des sites

- Création d'une convention de gestion pour le plateau de Gergovie
- Définir les modalités de gestion des parcelles appartenant au CD (convention, prêt à usage...)
 - Organiser l'installation de sanitaires
 - Organiser l'installation de poubelles
- Organiser l'entretien des chemins de randonnée (+ sentier du puy Mardou...)
 - Organiser l'entretien des zones de fouilles (débroussaillage...)
- Organiser l'entretien des aménagements touristiques et de mise en valeur du patrimoine (panneaux, vestiges...)
 - Poursuivre et faire évoluer la gestion du puy Mardou

Organiser la gouvernance

- Réfléchir quant à la création d'une structure unique
- Officialiser une gouvernance pour les sites arvernes hors Gergovie



Connaître et préserver le patrimoine paysager, naturel, historique et culturel des sites

Objectif à long terme

- Des sites archéologiques et naturels mieux connus

Objectif opérationnel

- Dresser un bilan des connaissances

FICHE ACTION 2 : Construire un historique des fouilles

Contexte :

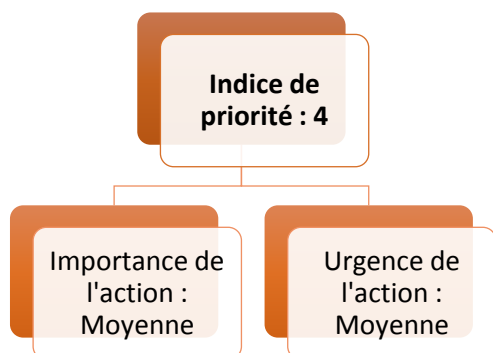
A titre d'exemple, les premières fouilles connues du plateau de Gergovie ont été menées en 1756. Depuis cette époque, et notamment au XIXème siècle, les fouilles ont été nombreuses et se sont succédé sur chacun des sites. Les fouilles les plus récentes sont bien connues et documentées, mais les fouilles plus anciennes le sont moins. En effet, leurs résultats n'ont pas forcément été conservés au même endroit, et ont bien souvent suivi les fouilleurs de l'époque. Le besoin s'impose pourtant aujourd'hui d'établir un bilan de toutes les connaissances qui existent sur les sites. Il doit permettre de déterminer les endroits où des fouilles d'importance sont nécessaires, afin de compléter certaines données ou d'en produire de nouvelles.

Résultats attendus :

Un historique des fouilles réalisées sur les sites, l'inventaire des découvertes et interprétations qu'elles ont fourni, ainsi qu'une carte archéologique présentant l'ensemble des connaissances.

Sites concernés : TOUS LES SITES

dont l'indice de priorité est le plus fort doivent être réalisées en premier.



L'indice de priorité est calculé en multipliant l'importance et l'urgence, en sachant que la mention faible correspond à 1 point, moyenne à 2 points, forte à 3 points. Ainsi, les actions

Calendrier prévisionnel

2017	2018	2019	2020	2021	2022
X	X				

Coûts prévisionnels : 40 000 euros



Connaître et préserver le patrimoine paysager, naturel, historique et culturel des sites

Objectif à long terme

- Des sites archéologiques et naturels mieux connus

Objectif opérationnel

- Dresser un bilan des connaissances

Fiche action 2

- Construire un historique de fouilles



Description :

Construire l'historique des fouilles sur le plateau de Gergovie et faire l'inventaire des découvertes et résultats d'interprétation qui en découlent. Intégrer à cela plus largement les sondages et autres prospections.

Créer une carte archéologique du plateau de Gergovie rassemblant la totalité des fouilles entreprises et des résultats qu'elles ont fournis. Ces dernières doivent pouvoir être isolées, afin de comprendre facilement l'ancienneté ou non des fouilles, le nom des directeurs de fouilles ou toute autre donnée nécessaire.

Localisation / Superficie

Plateau de Gergovie et ses versants : environ 100 hectares

Estimation des coûts prévisionnels

12 000 euros

Calendrier prévisionnel de l'action et échéances

2017	2018	2019	2020	2021	2022
X					

Maître d'ouvrage

Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

Partenaires

Maison des Sciences de l'Homme
ARAFA
Anciens directeurs de fouilles
Archéologues

Indicateurs d'évaluation

Remplissage d'un tableau de synthèse présentant les fouilles, l'année, les directeurs de fouilles, les résultats, les découvertes matérielles et immatérielles, l'iconographie, les publications

RESUME

Les sites arvernes de Gergovie, Corent et Gondole, situés à quelques dizaines de kilomètres de l'agglomération de Clermont-Ferrand, sont dotés d'un passé historique et d'un patrimoine archéologique indéniables. Ils constituent également des sites exceptionnels d'un point de vue géologique, paysager, naturel et agricole. Le plateau de Gergovie reste le site le plus connu, et fait office de figure de proue de l'ensemble des sites arvernes du département.

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, mandaté par le préfet de Région, organise la réflexion et la concertation autour du projet de mise en valeur du plateau de Gergovie et des sites arvernes. Une instance de gouvernance a été mise en place, rassemblant l'ensemble des acteurs intervenant sur le site de Gergovie. Elle a permis de définir de façon partagée un projet global pour le site, et plus globalement pour l'ensemble des sites arvernes, qui allie développement touristique, développement des connaissances et préservation.

Dans le cadre de ce projet de mise en valeur, un contrat de plan Etat-Région (CPER), permettant d'engager des financements pluriannuels sur une programmation d'actions, a été établi sur la période 2015 – 2020. Il est alors apparu indispensable d'élaborer un plan de gestion, document opérationnel qui définit les enjeux, les objectifs de gestion et les actions concrètes à mettre en place.

Le plan de gestion de Gergovie et des sites arvernes n'est pas « classique », au sens où il n'est pas concentré sur un seul espace mais où il regroupe 5 sites discontinus. Aussi, cette étude a permis de définir les modalités d'élaboration de ce plan de gestion, en prenant garde d'intégrer les spécificités de chaque site à une logique commune. Des propositions de rédaction des diagnostics, de la définition des enjeux et des objectifs, des fiches-actions et de l'organisation de l'évaluation, ont également été fournies.

Mots-clés : plan de gestion « multi-sites », stratégie d'élaboration, plan d'actions, projet territorial partagé, gouvernance, acteurs territoriaux, Conseil départemental du Puy-de-Dôme, plateau de Gergovie, sites arvernes

Pour citer cet ouvrage : [LUCAS Camille, 2017. *Démarche d'élaboration concertée d'un plan de gestion territorial : réflexion et propositions pour les sites arvernes de Gergovie, Corent et Gondole*. Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome, option TeRPPA (Territoires, Ressources, Politiques Publiques et Acteurs), Montpellier SupAgro. 74p.]

Montpellier SupAgro, Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques de Montpellier, 2 place Pierre Viala, 34 060 MONTPELLIER cedex 02. <http://www.supagro.fr>